
President's report

Proposed loan

Republic of Cabo Verde

**Programme for Sustainable and Inclusive Access to
Water for Resilient Agriculture (PRO-AGUA)**

Project ID: 2000001812

Document: EB 2026/LOT/P.9

Date: 12 August 2026

Distribution: Public

Original: French

FOR: APPROVAL

Action: The Executive Board is invited to approve the recommendation contained in paragraph 40.

Technical questions:

Bernard Hien
Regional Director
West and Central Africa Division
e-mail: b.hien@ifad.org

Ann Turinayo
Country Director
West and Central Africa Division
e-mail: a.turinayo@ifad.org

Contents

Financing summary	ii
I. Context	1
A. National context and rationale for IFAD involvement	1
B. Lessons learned	1
II. Programme description	1
A. Objectives, geographical area of intervention and target groups	1
B. Components, outcomes and activities	2
C. Theory of change	2
D. Alignment, ownership and partnerships	2
E. Costs, benefits and financing	2
III. Risk management	6
A. Risks and mitigation measures	6
B. Environment and social category	7
C. Climate risk classification	7
D. Debt sustainability	8
IV. Implementation	8
A. Organizational framework	8
B. Planning, monitoring and evaluation, learning, knowledge management and communications	9
C. Implementation plans	10
V. Legal instruments and authority	10
VI. Recommendation	10

Appendices

- I. Negotiated financing agreement
- II. Logical framework
- III. Integrated programme risk matrix

Programme delivery team	
Regional Director:	Bernard Hien
Country Director:	Ann Turinayo
Technical Lead:	Paxina Chileshe
Finance Officer:	Mouctar Diallo
Climate and Environment Specialist:	Paxina Chileshe
Legal Officer:	Mounia Benarbia De Matteis

Financing summary

Initiating institution:	IFAD
Borrower/recipient:	Republic of Cabo Verde
Executing agency:	Ministry of Agriculture and Environment
Total programme cost:	EUR 23.31 million ¹ (equivalent to approximately US\$27.78 million)
Amount of IFAD loan (performance-based allocation system [PBAS]):	EUR 4.65 million (equivalent to approximately US\$5.543 million), including EUR 0.671 million in pre-financing
Terms of IFAD loan:	Highly concessional terms: maturity of 40 years, including a grace period of 10 years, with a service charge of 0.75 per cent per year in special drawing rights (SDR) (adjustments for single-currency loans)
Amount of IFAD loan (Borrowed Resource Access Mechanism [BRAM]):	EUR 4.19 million (equivalent to approximately US\$4.999 million)
Terms of IFAD loan (BRAM):	Ordinary terms: maturity of 29 years, including a grace period of 10 years, with an average final maturity of 20 years maximum and interest equal to the IFAD reference interest rate, including a variable margin Ceilings applicable to the repayment period and the grace period (repayment period of up to 35 years, grace period of up to 10 years and average maturity of up to 20 years)
Cofinancier:	Adaptation Fund
Amount of cofinancing:	EUR 7.67 million (equivalent to approximately US\$9.15 million)
Terms of cofinancing:	Grant
Contribution of borrower/recipient:	EUR 4.6 million (equivalent to approximately US\$5.4 million)
Contribution of participants:	EUR 1.86 million (equivalent to approximately US\$2.2 million)
Amount of financing for microfinance institutions:	EUR 0.6 million (equivalent to approximately US\$0.7 million)
Amount of IFAD climate finance:	EUR 3.2 million, of which EUR 0.7 million is a climate top-up (equivalent to approximately US\$3.648 million, of which US\$0.8 million is a climate top-up)
Cooperating institution:	IFAD

¹ Exchange rate established by the International Monetary Fund as at 30 January 2026: EUR 1 = US\$1.1919.

I. Context

A. National context and rationale for IFAD involvement

National context

1. Cabo Verde, an archipelago of 10 islands with a population of 491,000 inhabitants (38 per cent of whom live in rural areas), is a small middle-income island state. Agriculture, which accounts for 8 to 10 per cent of GDP, remains crucial for the food security of rural populations, 45 per cent of whom are affected by poverty. The country is characterized by a high level of food dependence (more than 80 per cent of foodstuffs are imported) and faces some climate vulnerability (drought, salinization, erosion). Nearly half of farming households are headed by women, and although 44 per cent of the population is under 20 years of age, young people lack job opportunities. The Programme for Sustainable and Inclusive Access to Water for Resilient Agriculture (PRO-AGUA) will include climate finance, apply a gender-transformative approach, and incorporate nutrition-sensitive and adaptation activities.
2. IFAD has a comparative advantage based on its expertise in water for agricultural use, inclusive rural finance, agricultural value chains and a portfolio that has already reached more than 70,000 households.

Special aspects relating to IFAD's corporate mainstreaming priorities

3. In line with IFAD's mainstreaming commitments, the programme has been validated as:

- ☒ Including climate finance
- ☒ Gender-transformative
- ☒ Nutrition-sensitive
- ☒ Including adaptive capacity

Rationale for IFAD involvement

4. As only 10 per cent of its land is arable and access to water is limited, Cabo Verde imports more than 80 per cent of its food. The challenges associated with agriculture, most notably malnutrition and climate change, are particularly serious for rural women. PRO-AGUA aims to improve access to water and strengthen the resilience of agriculture while promoting the inclusion of women and youth.

B. Lessons learned

5. Three lessons underpin the design of the programme: (i) water investments generate sustainable revenues only if they are coupled with viable commercial value chains; (ii) the sustainability of infrastructure depends on professional users' associations and effective recovery of operating costs through fee revenues; and (iii) priority should be given to surface waters, groundwater recharge and nature-based solutions.

II. Programme description

A. Objectives, geographical area of intervention and target groups

6. PRO-AGUA aims to sustainably improve the food security and incomes of 13,000 smallholder households (33,000 people) – of which 40 per cent are women, 30 per cent are young people and 2 per cent are persons with disabilities – through equitable access to water and climate-resilient systems. The programme will target the islands of Santiago, Santo Antão, Fogo and São Nicolau, which are home to the majority of the country's rural households and agricultural land.

B. Components, outcomes and activities

7. The programme will have three components.

Component 1: Strengthening the productivity and resilience of agriculture and livestock farming (accounting for 56 per cent of the total cost), will focus on water mobilization, efficient irrigation and resilient practices, benefiting 8,144 households.

Component 2: Entrepreneurship and adding value to agropastoral products (22 per cent), will focus on post-harvest activities, processing and access to markets and financing, benefiting 4,856 households.

Component 3: Coordination, management, and monitoring and evaluation (M&E) (20 per cent), will be overseen by a programme management unit (PMU) and local liaisons on the islands.

C. Theory of change

8. Reliable access to water, the adoption of climate-smart practices, the development of horticultural and dairy value chains, and the effective inclusion of women and young people (including through the enhanced Gender Action Learning System [GALS+]) will transform rural livelihoods, improve incomes and food security, reduce gender inequalities and curb rural depopulation and the outmigration of young people.

D. Alignment, ownership and partnerships

9. The programme will involve the Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries, the National Agency for Water and Sanitation, municipalities, non-governmental organizations, cooperatives, banks and microfinance institutions, working in collaboration with other actors (United Nations Development Programme, Food and Agriculture Organization of the United Nations, World Bank, African Development Bank). International technical assistance will support the first half of the programme cycle.

E. Costs, benefits and financing

10. The programme will run for eight years (2026–2033) and have an estimated total cost of US\$27.78 million. It will be financed by IFAD (US\$10.54 million, 37.9 per cent), the Adaptation Fund (US\$9.15 million, 32.9 per cent), the Government of Cabo Verde (US\$5.2 million, 18.7 per cent), the programme participants (US\$2.22 million, 8.0 per cent) and microfinance institutions (US\$0.66 million, 2.4 per cent).

Table 1

Programme costs by component, subcomponent and financier

(Thousands of United States dollars)

<i>Component/subcomponent</i>	<i>IFAD loan (PBAS)</i>		<i>IFAD loan (BRAM)</i>		<i>Adaptation Fund</i>		<i>Participants</i>		<i>Government</i>			<i>Microfinance institutions</i>		<i>Total</i>	
	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Cash</i>	<i>%</i>	<i>Cash</i>	<i>Cash</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>
1. Strengthening the productivity and resilience of agriculture and livestock farming															
1.1. Strengthening water mobilization systems	220	3.0	-	-	5 885	79.8	153	2.1	1 106	8	15.1	-	-	7 372	26.5
1.2. Promoting resilient irrigation techniques and agricultural practices	2 319	28.6	-	-	2 182	27.0	1 345	16.6	1 215	1 035	27.8	-	-	8 097	29.1
Subtotal	2 539	16.4	-	-	8 068	52.2	1 498	9.7	2 320	1 044	-	-	-	15 469	55.7
2. Entrepreneurship and adding value to agropastoral products															
2.1. Post-harvest handling and processing	1 068	75.2	-	-	24	1.7	106	7.5	213	-	15.0	9	0.6	1 421	5.1
2.2. Support for agricultural entrepreneurship and market access	1 268	28.0	1 688	37.3	-	-	616	13.6	294	-	6.5	660	14.6	4 527	16.3
Subtotal	2 336	39.3	1 688	28.4	24	0.4	723	12.2	507	-	8.5	669	11.2	5 948	21.4
3. Coordination, management, and M&E															
Subtotal	-	-	3 311	58.9	1 060	18.9	-	-	267	981	22.3	-	-	5 618	20.2
Total	4 875	19.9	4 999	18.0	9 152	32.9	2 221	8.0	3 094	2 024	18.7	669	2.4	27 035	100.0

Table 2
Programme costs by expenditure category and financier
 (Thousands of United States dollars)

<i>Expenditure category</i>	<i>IFAD loan (PBAS)</i>		<i>IFAD loan (BRAM)</i>		<i>Adaptation Fund</i>		<i>Participants</i>		<i>Government</i>			<i>Microfinance institutions</i>		<i>Total</i>	
	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Cash</i>	<i>%</i>	<i>Cash</i>	<i>Cash</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>	<i>Amount</i>	<i>%</i>
I. Investment costs															
1. Equipment and materials	1 520	15.0	211	2.1	4 685	46.4	1 125	11.1	1 515	1 035	25.3	9	0.1	10 100	36.3
2. Workshops and training	1 150	49.1	97	4.1	659	28.1	56	2.4	352	31	16.3	-	-	2 343	8.4
3. Works	86	2.5	-	-	2 393	70.1	424	12.4	512	-	15	-	-	3 415	12.3
4. Services	2 331	57.7	563	13.9	459	11.4	-	-	606	12	15.3	70	1.7	4 041	14.5
5. Grant and subsidies	225	8.8	1 134	44.2	-	-	616	24.0	-	-	0	590	23.0	2 565	9.2
Total investment costs	5 311		2 004		8 196		2 221		2 985	1 078		669		22 465	81
II. Recurrent costs															
1. Operating costs	58	4.7	581	47.1	139	11.2	-	-	185	271	37	-	-	1 234	4.4
2. Salaries and allowances	174	4.2	2 414	59.0	817	20.0	-	-	12	674	16.8	-	-	4 091	14.7
Total recurrent costs	232	-	2 995	-	956	-	-	-	197	946		-	-	5 325	19
Total²	5 543	19.9	4 999	18.0	9 152	32.9	2 221	8.0	3 182	2 024	18.7	669	2.4	27 789	100.0

² These amounts include Faster Implementation of Project Start-up (FIPS) resources which had initially been omitted from table 1 in order to highlight the total cost of financing. However, it is not possible to accurately exclude the cost of FIPS from the breakdown of investments, since the allocation of FIPS by expenditure category does not necessarily correspond to the project's funding structure. The FIPS breakdown table can be found in annex 2 of the financing agreement.

Table 3
Programme costs by component and subcomponent and programme year
 (Thousands of United States dollars)

	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	Total
<i>Component/subcomponent</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>	<i>Amount</i>
1. Strengthening the productivity and resilience of agriculture and livestock farming									
1.1. Strengthening water mobilization systems	70 831	1 315 053	1 956 112	2 012 385	1 131 502	405 121	240 399	240 400	7 371 803
1.2. Promoting resilient irrigation techniques and agricultural practices	62 021	959 148	2 371 909	2 309 942	1 725 559	528 248	70 003	70 004	8 096 834
Subtotal	132 853	2 274 202	4 328 021	4 322 327	2 857 061	933 369	310 402	310 403	15 468 637
2. Entrepreneurship and adding value to agropastoral products									
2.1. Post-harvest handling and processing	8 567	267 102	789 363	121 583	120 520	27 997	42 736	42 737	1 420 605
2.2. Support for agricultural entrepreneurship and market access	346 530	972 186	860 074	596 218	777 009	523 132	452 097	0	4 527 246
Subtotal	355 097	1 239 288	1 649 437	717 801	897 529	551 128	494 832	42 737	5 947 851
3. Coordination, management and M&E									
Subtotal	1 525 258	657 085	669 061	713 900	652 945	705 910	724 362	724 363	6 372 884
Total	2 013 208	4 170 575	6 646 519	5 754 029	4 407 535	2 190 407	1 529 596	1 077 503	27 789 372

Financing and cofinancing strategy and plan

11. The programme is based on structured cofinancing by IFAD, the Adaptation Fund, the Government, participants and microfinance institutions. IFAD will provide EUR 8.84 million, equivalent to approximately US\$10.54 million (PBAS and BRAM), which represents 37.9 per cent of the total cost. The Adaptation Fund will provide EUR 7.67 million, equivalent to US\$9.15 million, or 33.0 per cent of the total amount. In the event of that the Adaptation Fund financing is not approved, other options have been considered, including potential complementary financing from the Organization of the Petroleum Exporting Countries Fund for International Development, financing from the water and agriculture lending facilities of the World Bank and the African Development Bank, or, as a last resort, a proportional reduction in the scope of the programme based on a revised sensitivity analysis.
12. The Government's cash contribution is estimated at EUR 2.8 million, or US\$3.18 million (11.5 per cent), plus tax exemptions valued at EUR 1.80 million, equivalent to US\$2.02 million (7.3 per cent). Participants will contribute EUR 1.86 million, or US\$2.22 million (8 per cent), while microfinance institutions will contribute approximately EUR 0.59 million, equivalent to US\$0.6 million (2.4 per cent). The Adaptation Fund financing will prioritize water infrastructure and climate resilience activities, while the IFAD resources will be used for technical support, production systems and economic capacity-building to maximize the productive and economic impacts of investments in water resources.

Disbursement

13. Disbursements will be spread over eight years, with a peak between years 2 and 4 when water investments are being made, followed by a decrease during the period of operational support and exit (years 5 to 8). Based on interim financial reports, the IFAD financing will be disbursed in quarterly advances to an account at the Central Bank of Cabo Verde, with disbursements to be validated by the e-GOV system to ensure traceability and compliance.

Summary of benefits and economic analysis

14. PRO-AGUA has an economic internal rate of return of 17.69 per cent and a net present value of US\$14.86 million, for an economic opportunity cost of capital of 7 per cent. Taking into account the climate change mitigation potential, the internal economic rate of return amounts to 17.96 per cent and the net present value to US\$15.2 million.

Exit strategy and sustainability

15. PRO-AGUA is based on five pillars: socioeconomic profitability, adapted technologies, environmental management, innovative financing and institutional integration. The exit strategy will start in the first year and will aim to ensure, from the fifth year, the autonomy of water users' associations and cooperatives, the recovery of at least 80 per cent of costs, the sustainability of funds and the transfer of responsibilities to local authorities.

III. Risk management

A. Risks and mitigation measures

16. The overall risk will be high at the outset and then moderate after mitigation. The risks include: (i) the risk of post-2026 political instability (mitigated by state assurances); (ii) the risk relating to the economic viability of infrastructure (mitigated by professional water users' associations and appropriate pricing); (iii) the risk of overexploitation and salinization of aquifers (mitigated by monitoring by the National Agency for Water and Sanitation and priority use of surface water); and (iv) the risk of a local market that is too limited for specialized works (mitigated by Faster Implementation of Project Start-up Instruments and the provision of international technical assistance).

Table 4
Overall risk summary

<i>Risk areas</i>	<i>Inherent risk rating</i>	<i>Residual risk rating</i>
National context	Moderate	Moderate
Sector strategies and policies	Low	Low
Environment and climate context	Moderate	Moderate
Project scope	Low	Low
Institutional capacity for implementation and sustainability	Moderate	Moderate
Financial management	Moderate	Moderate
Procurement	Substantial	Substantial
Environment, social and climate impact	Moderate	Moderate
Stakeholders	Moderate	Moderate
Overall	Moderate	Moderate

B. Environment and social category

17. The environmental and social risk is considered moderate, as construction will have limited impact, no programme activities will take place in sensitive coastal areas and the Fogo Biosphere Reserve will be respected. A site-specific environmental and social management framework and plans and a stakeholder engagement plan will guide implementation.
18. The main environmental and social risks directly or indirectly related to the implementation of the programme are: (i) reduced availability of water resources and disruption of hydrological and hydrogeological dynamics; (ii) risk of flooding; (iii) risk of soil and water pollution by agrochemicals; (iv) health risks associated with participants' inappropriate use of synthetic chemical pesticides (although the programme does not envisage making such products available); (v) risk of land-related conflicts (limited land tenure security); (vi) risk of unintentional increases in women's unpaid or low-paid workloads; (vii) occupational health and safety risks (personal injury, illness, etc.) as a result of lack of adequate training and awareness-raising; (viii) health risks associated with animal faeces; (ix) risks to the health and safety of communities living near programme intervention areas (risks of accidents related to site development works, indirect exposure to agrochemicals and their packaging); and (x) risk of increasing community tensions linked to competing uses of water. In light of the above, the environmental and social risk of the programme is rated as **moderate**. If these risks materialize, the programme will need to provide alternatives for access to water, ensure the rapid restoration of initial conditions and provide compensation for crop or income losses in accordance with existing national procedures.

C. Climate risk classification

19. The climate risk is moderate. A simplified analysis was conducted in accordance with IFAD guidelines.
20. The main risks related to climate change in the hydro-agro-pastoral sectors on the four islands are land movements, heat waves, droughts, storms and hurricanes, and bush fires. The programme will promote renewable energy and measures to strengthen climate resilience, in particular through the optimization and integrated management of water resources. Although climate-related risks, which are sometimes extreme, are major issues, they have been taken into consideration in the programme design and implementation approach, and the climate risk can therefore be classified as moderate. In addition, the choice of programme intervention areas will take into account the level of climate risk in the various areas and the applicable resilience measures.

21. In order to deepen knowledge about the programme's environmental, social and climate risks and refine the related prevention, mitigation and management provisions and measures, an environmental, social and climate management framework, a complaints management mechanism, and a stakeholder engagement and free, prior and informed consent plan will be developed and implemented, and specific environmental, social and climate assessments relating to subprojects will be carried out prior to their implementation. All these tools will make it possible to take into account environmental, social and climate aspects in the final design, planning and implementation of subprojects and activities.

D. Debt sustainability

22. Cabo Verde's public debt remains sustainable, according to the joint analysis of debt sustainability by the International Monetary Fund (IMF) and the World Bank; The proposed financing conditions are consistent with the country's fiscal space.
23. **Debt sustainability analysis.** According to the latest joint assessment by the IMF and the World Bank (2024), Cabo Verde's risk of external debt distress is considered moderate, while the overall risk of public debt distress remains high owing to a debt level of over 100 per cent of GDP and high debt service relative to revenue.
24. **Gross national income (GNI) per capita.** According to World Bank data, Cabo Verde's GNI per capita was around US\$4,780 in 2023. The country was recently reclassified as an upper-middle-income country, following a sharp increase in GNI per capita.

IV. Implementation

A. Organizational framework

Programme management and coordination

25. The Ministry of Agriculture, Development and Fisheries will oversee the programme and lead the national steering committee. The PMU in Praia will manage operations in collaboration with its island liaisons. The financing will be placed in dedicated accounts, and procurement will be conducted in accordance with IFAD guidelines and national procedures, under the supervision of a specialist.

Financial management, procurement and governance

26. **Financial management.** The programme will rely on the national system – through a fiduciary team recruited before disbursements begin – to ensure compliance with IFAD's fiduciary requirements. PRO-AGUA will incorporate: (i) budgeting based on the maturity of studies and contracts; (ii) multi-annual investment programming; and (iii) annual adjustment by island and by component. Designated accounts will be opened for each source of funding (IFAD, Adaptation Fund, domestic counterpart), from which funds will flow into operating accounts at the national and island levels to facilitate disbursements on the ground. Approval channels, authorization thresholds and responsibilities will be clearly defined to ensure transparency, traceability of funds and control of fiduciary risks, in a context in which geographical dispersion increases logistical and coordination costs. An internal control framework will be put in place for the programme, comprising: (i) a simplified and binding fiduciary manual, prepared and validated prior to the first disbursement; (ii) e-GOV controls (segregation of duties, authorizations, justification of advances, asset control, bank reconciliations); (iii) an integrated geographic information and management system to ensure the traceability of inputs and equipment; and (iv) an internal auditor, who will apply a risk-based approach and submit quarterly reports to the national steering committee.
27. Annual audits will be conducted in accordance with standards acceptable to IFAD. In Cabo Verde, responsibility for conducting these audits may be entrusted to one of the following three entities: (i) a private firm selected following a competitive bidding process; (ii) the Inspectorate-General of Finance; or (iii) the Court of

Auditors. The selection will be made in consultation with the Ministry of Finance and IFAD in order to ensure an adequate level of control and fiduciary compliance, based on annual terms of reference approved by IFAD.

28. **Procurement.** A consolidated procurement plan, standardization, training and the incorporation of Social, Environmental and Climate Assessment Procedures (SECAP) requirements will reduce the risks associated with the complexity and geographical dispersion of activities. A procurement plan covering the first few years will detail the methods, thresholds and timetable, and an ad hoc team (including a procurement specialist and officer) will be put in place within the PMU to ensure adherence to procedures. For the provision of services (studies, supervision, training, technical assistance) and the acquisition of equipment, criteria based on technical capacity, experience and previous performance will guide the selection of providers. Duties and taxes will be borne by the Government as part of its in-kind contribution.
29. **Governance.** The Minister of Agriculture, Rural Development and Fisheries will oversee the programme through an inclusive national steering committee. The PMU in Praia will be responsible for management on the island of Santiago, and three local liaisons will ensure coordination on the other islands, cross-cutting and fiduciary functions, and M&E.

Target group engagement and feedback and grievance redress

30. The programme's approach will be based on community consultation to ensure that stakeholders' views are effectively taken into account in the implementation of activities. Mobilization efforts will take place at several stages: dissemination of information, consultation, engagement with social stakeholders and targeted inclusion measures for the most vulnerable groups. In the initial phase, the programme will work closely with community members, local leaders and community organizations to highlight programme activities. Consultations will then be carried out in all communities to assess the relevance of the proposed interventions and to confirm interest in participation. In addition, regular community meetings will be held throughout programme implementation, and community focal points will be designated to gather feedback from participants.
31. From the outset of the programme, participants will be fully informed about all key aspects of the interventions, including the objectives of the programme, planned activities, participation and targeting criteria, and the roles and responsibilities of the various stakeholders. Information related to the complaints management mechanism will be made available from the start, including contact details and accessible channels for submitting complaints. Participants will also be informed of their right to report concerns about, among other things, the quality of infrastructure and works, timeliness and any deviation from commitments made under the programme.

Grievance redress

32. A grievance redress mechanism will be set up to ensure that programme participants can submit their concerns at the local or central level. Multiple communication channels will facilitate access. PRO-AGUA will offer a free and anonymous system to receive complaints. The PMU will centralize the handling of complaints based on a defined protocol, ensuring confidentiality for cases of gender-based violence. Participants will be informed at the launch of each activity, and the system will be audited during supervision missions.

B. Planning, monitoring and evaluation, learning, knowledge management and communications

33. Participatory annual workplans and budgets, validated by the national steering committee and IFAD, will guide programming. The M&E function, embedded within the Ministry of Agriculture, Rural Development and Fisheries, will monitor the scope and effects of programme activities and conduct baseline and impact studies.

Knowledge capitalization will feed into policy dialogue at the national level and contribute to South-South cooperation.

Innovation and scaling up

34. PRO-AGUA will rely on three innovations to expand its activities: blended finance for smallholder producers, a standard “water-energy-finance” model adapted to resilient agriculture and the use of information and communications technologies to support management and advisory activities. The strategy calls for the gradual adoption of these solutions in public policies and the banking sector, together with a reduction in external subsidies from the fifth year.

C. Implementation plans

Implementation readiness and start-up plans

35. The use of Faster Implementation of Project Start-up Instruments will ensure the rapid establishment of the PMU, the opening of the designated account, and the finalization of annual workplans, budgets and initial procurement plans. Joint supervision will take the form of a midterm review.

Supervision, midterm review and completion plans

36. IFAD and the Government will organize annual monitoring missions involving all stakeholders. The strategy will be adjusted following a midterm review, and a review will be conducted six months before closing to assess the results and capitalize on the experience. A final mission will be carried out to oversee administrative closure of the programme and preparation of the final report.

V. Legal instruments and authority

37. A financing agreement between the Republic of Cabo Verde and IFAD will constitute the legal instrument for extending the proposed financing to the borrower/recipient. A copy of the negotiated financing agreement is attached as appendix I.
38. The Republic of Cabo Verde is empowered under its laws to receive financing from IFAD.
39. I am satisfied that the proposed financing will comply with the Agreement Establishing IFAD and the Policies and Criteria for IFAD Financing.

VI. Recommendation

40. I recommend that the Executive Board approve the proposed financing in terms of the following resolution:

RESOLVED: that the Fund shall provide a loan on highly concessional terms to the Republic of Cabo Verde in an amount of four million six hundred and fifty thousand euros (EUR 4,650,000), equivalent to approximately five million five hundred and forty-three thousand United States dollars (US\$5,543,000), including six hundred and seventy-one thousand euros (EUR 671,000), equivalent to approximately eight hundred thousand United States dollars (US\$800,000) in pre-financing, and upon such terms and conditions as shall be substantially in accordance with the terms and conditions presented herein.

RESOLVED FURTHER: that the Fund shall provide a loan on ordinary terms to the Republic of Cabo Verde in an amount of four million one hundred ninety-four thousand euros (EUR 4,194,000), equivalent to four million nine hundred and ninety-nine thousand United States dollars (US\$4,999,000) and upon such terms and conditions as shall be substantially in accordance with the terms and conditions presented herein.

Alvaro Lario
President

Accord de financement négocié

Programme d'accès durable et inclusif à l'eau pour une agriculture résiliente (PRO-AGUA)

(Négociations conclues le 16 juillet 2026)

Prêt FIDA No.: _____

Prêt FIDA No.: _____

Nom du Projet: Programme d'accès durable et inclusif à l'eau pour une agriculture résiliente (PRO-AGUA) (le « Projet ») entre:

La République de Cabo Verde (l'« Emprunteur »)

Et

Le Fonds international de développement agricole (le « Fonds » ou le « FIDA »)

(désignés individuellement par une « Partie » et collectivement par les « Parties »)

ATTENDU QUE l'Emprunteur a sollicité du Fonds deux prêts pour le financement du Projet décrit à l'Annexe 1 du présent accord (l'« Accord » ou l'« Accord de financement »);

ATTENDU QU'en date du 23 janvier 2026, l'Emprunteur a introduit une demande auprès du Fonds afin de bénéficier d'une Facilité de préfinancement de Projet (« FPP ») dans le cadre des Procédures accélérées de démarrage des projets (« FIPS » selon l'acronyme anglais) afin de préfinancer les activités de démarrage requises pour la conception du Projet. Par acte en date du 21 avril 2026, l'Emprunteur et le Fonds ont conclu un accord de préfinancement (« Accord de préfinancement ») aux termes duquel le Fonds a accepté d'accorder une avance de fonds de six cent soixante et onze mille Euros (671 000 EUR), équivalent à huit cent mille dollars des États-Unis (800 000 USD). L'Accord de financement doit être lu en conjonction avec l'Accord de préfinancement No. 2000006005;

ATTENDU QUE l'Emprunteur s'est engagé à fournir une contrepartie, financière ou en nature, qui pourrait être nécessaire au Projet;

Considérant que le Fonds a accepté de financer le Projet;

Par conséquent, les Parties conviennent de ce qui suit:

Section A

1. Le présent Accord comprend l'ensemble des documents suivants: le présent document, la description du Projet et les dispositions relatives à l'exécution (Annexe 1), le tableau d'affectation des fonds (Annexe 2) et les clauses particulières (Annexe 3).

2. Les Conditions générales applicables au financement du développement agricole en date du 29 avril 2009, telles que modifiées en décembre 2022 et toutes éventuelles modifications postérieures (les « Conditions générales ») sont annexées au présent document, et l'ensemble des dispositions qu'elles contiennent s'appliquent au présent

Accord. Aux fins du présent Accord, les termes dont la définition figure dans les Conditions générales ont la signification qui y est indiquée.

3. Le Fonds accorde à l’Emprunteur deux prêts (le « Financement » ou les « Prêts »), que l’Emprunteur utilisera aux fins de l’exécution du Projet, conformément aux modalités et conditions énoncées dans le présent Accord.

Section B

1. Le montant du premier prêt s’élève à quatre millions six cent cinquante mille euros (4 650 000 EUR).

2. Le montant du deuxième prêt s’élève à quatre millions cent quatre-vingt-quatorze mille euros (4 194 000 EUR).

3. Le premier prêt est consenti à des conditions hautement concessionnelles, sans intérêt, mais assorti d’une commission de service fixe déterminée par le Fonds à la date d’approbation du prêt par le Conseil d’administration du Fonds, payable semestriellement dans la monnaie de paiement du service du prêt. Le prêt aura une durée de quarante (40) ans, y compris un différé d’amortissement de dix (10) ans à compter de la date d’approbation du prêt par le Conseil d’administration du Fonds.

4. Le principal du prêt sera remboursé à raison de deux pour cent (2%) du montant total du principal par an pour les années onze (11) à vingt (20), puis de quatre pour cent (4%) du montant total du principal par an pour les années vingt et un (21) à quarante (40).

5. Le deuxième prêt est accordé à des conditions ordinaires et portera intérêt sur le montant du principal restant dû, à un taux égal au taux d’intérêt de référence du FIDA, incluant une marge variable, payable semestriellement dans la monnaie de paiement du service du prêt. Il aura une durée de vingt-neuf (29) ans, y compris une période de grâce de dix (10) ans, à compter de la date à laquelle le Fonds a déterminé que toutes les conditions générales préalables aux décaissements ont été remplies.

6. La devise de paiement au titre du service du Prêt est l’euro.

7. L’exercice financier débute le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

8. Le remboursement du principal et le paiement de la commission de service du prêt sont exigibles le 15 février et le 15 août.

9. Un Compte spécial dédié sera ouvert auprès du Trésor public. Ce compte sera utilisé exclusivement pour recevoir et gérer les ressources du Projet et demeurera ségrégué et réservé aux fonds du Projet. Aucun autre fonds ni aucune autre opération ne pourront y transiter. Le Compte spécial servira de compte désigné et de compte opérationnel du Projet. Toutes les opérations effectuées sur ce compte seront initiées exclusivement par l’Unité de gestion du Projet (UGP), par l’intermédiaire du Responsable Administratif et Financier (RAF) et du Coordonnateur du Projet, conformément aux procédures nationales applicables. Les paiements seront exécutés via le système e-GOV, avec double validation du RAF et du Coordonnateur du Projet. L’Emprunteur veillera à ce qu’aucune opération ne soit initiée ou autorisée par une entité autre que l’UGP et à ce que seuls les fonctionnaires dûment autorisés puissent exploiter ledit compte. L’Emprunteur informera le Fonds de l’identité des signataires et utilisateurs autorisés du Compte spécial.

10. L’Emprunteur fournira des fonds de contrepartie aux fins du Projet d’un montant de quatre millions trois cent soixante-huit mille euros (4 368 000 EUR) sous forme numéraire,

d'exonération de taxes, de salaires, indemnités et de coûts de fonctionnement pour l'opération. Cette contrepartie est constituée d'un apport en nature d'un million six cent quatre-vingt-dix-huit mille euros (1 698 000 EUR) et d'une contribution en numéraire de deux millions six cent soixante-dix mille euros (2 670 000 EUR).

Section C

1. L'agent principal du Projet est le Ministère de l'agriculture, du développement rural et des pêches (le « MADRP »).
2. Un examen à mi-parcours sera effectué conformément aux dispositions des alinéas 8.03 b) et c) des Conditions générales. Toutefois, les Parties peuvent convenir d'une date différente pour l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Projet.
3. Un rapport d'achèvement sera fourni par l'Emprunteur conformément aux dispositions de la Section 8.04 des Conditions générales.
4. La date d'achèvement du Projet est fixée au huitième anniversaire de la date d'entrée en vigueur du présent Accord et la date de clôture du Financement sera six (6) mois plus tard, ou toute autre date désignée par le Fonds par notification à l'Emprunteur.
5. L'acquisition de biens, travaux et services financés par le Financement est effectuée conformément aux dispositions de la réglementation de l'Emprunteur en matière de passation des marchés, dans la mesure où elles sont conformes aux directives pour la passation des marchés relatifs aux projets du FIDA.

Section D

1. Le Fonds administrera les Prêts et supervisera le Projet.
2. L'Emprunteur accordera au FIDA, à ses biens, fonds, avoirs et à ses fonctionnaires, les privilèges et immunités énoncés dans la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées, y compris ceux spécifiés à l'Annexe XVI, dans le cadre du financement du Projet.

Section E

1. Les éléments suivants sont désignés comme des motifs supplémentaires de suspension du présent Accord:
 - a) Le manuel de mise en œuvre et/ou l'une de ses dispositions a fait l'objet d'une renonciation, d'une suspension, d'une résiliation, d'une modification ou d'un amendement sans l'accord préalable du Fonds, et le Fonds, après consultation avec l'Emprunteur, a déterminé qu'il a eu, ou est susceptible d'avoir, un effet préjudiciable important sur le Projet.

2. Les éléments suivants sont désignés comme des motifs supplémentaires d'annulation du présent Accord:

- a) Dans le cas où l’Emprunteur n’a pas demandé de décaissement du Financement pendant une période d’au moins douze (12) mois consécutifs sans justification, après les dix-huit (18) premiers mois suivant la date d’entrée en vigueur.

3. Les éléments suivants constituent des conditions additionnelles spécifiques préalables aux premiers décaissements:

- a) La non-objection du FIDA à l’égard du manuel de mise en œuvre, incluant le manuel des procédures administratives, comptables et financières et passation de marchés du Projet, a été obtenue.
- b) Le personnel clé du Projet a été recruté conformément à l’Annexe 3 du présent Accord.
- c) La non-objection du FIDA au premier Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) du Projet et du Plan de Passation de Marché a été obtenue.
- d) Le Compte Désigné au Trésor public, qui servira aussi de compte opérationnel, a été ouvert et l’identité des signataires autorisés a été transmise au FIDA.
- e) Le système comptable et le logiciel de gestion financière du Projet pour la préparation des états financiers annuels et trimestriels a été mis en place et paramétré.

4. Cet Accord est soumis à la ratification de l’Emprunteur.

5. Toutes les communications ayant trait au présent Accord doivent être adressées aux représentants dont le titre et l’adresse figurent ci-dessous:

Pour l’Emprunteur:

Premier Ministre et Ministre des Finances
Ministère des Finances du Cabo Verde
Avenida Amílcar Cabral, Cidade da Praia, Ilha de Santiago, Cabo Verde

Copie à:

Ministre de l’Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche
Rua Visconde Sao Januario Ponta Belém, Praia, Cabo Verde

Direction générale du Trésor
Ministère des Finances du Cabo Verde
Avenida Amílcar Cabral, Cidade da Praia, Ilha de Santiago, Cabo Verde

Direction nationale du Plan
Ministère des Finances du Cabo Verde
Avenida Amílcar Cabral, Cidade da Praia, Ilha de Santiago, Cabo Verde

Pour le Fonds:

Le Président
Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italie

Copie à:

Directrice Pays du Cabo Verde, FIDA

Le cas échéant, les Parties acceptent la validité de toute signature électronique qualifiée utilisée pour la signature du présent Accord et reconnaissent cette dernière comme équivalente à une signature manuscrite.

Le présent Accord a été établi en langue française en deux (2) exemplaires originaux, un (1) pour le Fonds et un (1) pour l’Emprunteur.

RÉPUBLIQUE DE CABO VERDE

Francisco Avelino Vieira de Carvalho
Premier Ministre
et Ministre des Finances
de la République de Cabo Verde

Date: _____

FONDS INTERNATIONAL DE
DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Alvaro Lario
Président

Date: _____

Annexe 1

Description du Projet et dispositions relatives à l'exécution

I. Description du Projet

1. *Population cible.* 13 000 petits exploitants et entrepreneurs agricoles.
2. *Zone d'intervention du Projet.* Le Projet aura une couverture prioritaire au niveau de quatre îles: Fogo, Santiago, São Nicolau, et Santo Antão.
3. *Finalité.* La finalité du Projet est de permettre aux ménages pauvres, aux femmes et aux jeunes d'accéder à des systèmes alimentaires durables et résilients, des emplois et conditions de vie décentes et pérennes et de bénéficier d'un environnement sectoriel rénové, stimulant et créateur d'opportunités.
4. *Objectifs.* L'objectif du Projet est d'accroître durablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi que d'augmenter les revenus d'approximativement 13 000 petits exploitants et entrepreneurs agricoles, notamment les femmes et les jeunes.
5. *Composantes.* Le Projet contient les composants ci-après:

Composante 1. Renforcement de la productivité et de la résilience agricole et d'élevage. Améliorer la mobilisation, la distribution et l'usage de l'eau pour la production, à travers notamment la réhabilitation de forages, l'extension de réseaux, la solarisation de systèmes de pompage, l'irrigation et l'aménagement de points d'abreuvement, ou des aménagements de conservation d'eau et de sols (Conservation des Eaux et des Sols / Défense et Restauration des Sols (CES/DRS), et restauration d'écosystèmes).

Sous-composante 1.1: Renforcement des systèmes de mobilisation de l'eau. Deux activités principales seront mises en œuvre: a) développement des capacités de mobilisation et de gestion de l'eau; et b) appui à la gouvernance inclusive pour la gestion durable de l'eau.

Sous-composante 1.2: Promotion de techniques d'irrigation et pratiques agricoles résilientes, avec quatre activités principales: a) aménagements résilients combinant travaux de CES-DRS, parcellisation agricole et mesures de restauration écologique de manière cohérente avec les caractéristiques physiques de chaque île; b) accès au capital et aux technologies de production; c) appui aux élevages de chèvre laitier; et d) accès aux connaissances pour améliorer la production.

Composante 2. Entrepreneuriat et valorisation des produits agropastoraux. Soutenir le développement des filières horticoles et caprines laitières via des infrastructures post-récolte, la formation aux technologies de conservation/transformation et l'appui aux d'affaires le long des chaînes de valeur.

Sous-composante 2.1: Traitements post-récoltes et transformation. Cette sous-composante est organisée en deux activités principales: a) facilités/installations de stockage, de conditionnement et de conservation; b) formation et appui à la gestion, à l'amélioration de la qualité et de la valeur nutritionnelle.

Sous-composante 2.2: Appui à l'entrepreneuriat agricole et à l'accès au marché. Les activités principales sont: a) développement des partenariats commerciaux inclusifs; b) financement des plans d'affaires des entreprises agropastorales; c) financement des plans d'affaires des entreprises agropastorales.

Composante 3. Coordination et gestion du programme. Une UGP indépendante assurera la coordination, la gestion fiduciaire, le suivi-évaluation, la gestion des savoirs et les partenariats en étroite collaboration avec la Direction générale de l'agriculture et de l'élevage et les délégations. **Planification et Suivi Evaluation:** Au démarrage, le Projet s'appuiera sur le projet de PTBA pour les 18 premiers mois assortis de son plan de passation

de marché. L'UGP procèdera à l'actualisation de ces deux documents qui serviront de support au déploiement des interventions en particulier au cours du premier exercice annuel.

Par la suite, la planification consistera à conduire chaque année un processus participatif pour élaborer le PTBA. Le PTBA sera développé en deux parties: i) la partie narrative présentant les objectifs et la description des activités; et ii) la partie chiffrée incluant les cibles et le budget. Il annexera les tableaux de synthèse et le plan de passation des marchés.

II. Dispositions relatives à l'exécution

6. *L'Agent principal du Projet*: Le MADRP sera chargé de la mise en œuvre du Projet.

7. *Comité de pilotage du Projet (CDP)*: Le Comité de pilotage sera institué par décret ministériel. Le MADRP présidera le Comité de pilotage. Le Comité de pilotage validera le PTBA et donnera ses orientations globales au Projet. La composition se veut inclusive et ouverte à la participation des représentants des bénéficiaires et sera soumise à la non-objection du FIDA.

8. *Unité de gestion du Projet (UGP)*:

Une Unité de gestion du Projet indépendante (UGP) sera établie et chargée de la gestion opérationnelle, administrative et financière du Projet. Le recrutement des membres de l'UGP sera fait par voie compétitive avec une contractualisation annuelle axée sur la performance. Le processus de recrutement ainsi que la liste des candidats finaux sélectionnés seront soumis à la non-objection du FIDA avant de devenir effectifs. L'architecture de cette unité est pensée pour faciliter la maîtrise d'œuvre du programme dans le respect des principes de bonne gouvernance et de reddition des comptes. Elle comprendra deux niveaux d'exécution: l'UGP et les relais de proximité dans les îles (RPI).

L'UGP sera organisée en trois principales sections comprenant: i) des fonctions techniques spécialisées pour les composantes d'investissement: eau/irrigation, infrastructures et équipements; agronomie et conseil agricole et vétérinaire agricole; agrobusiness et finance rurale; ii) des fonctions techniques transversales: genre et inclusion sociale, nutrition, environnement et résilience climat; iii) des fonctions de gestion administrative et financière, de passation des marchés, d'audit interne, de suivi-évaluation et coopération sud-sud et triangulaire, de gestion des savoir et de la communication.

En ce qui concerne les RPI, il est envisagé d'en instituer trois pour les îles de Fogo, Santo Antão et São Nicolau. Ils seront animés par des équipes composées de techniciens polyvalents, secrétaire-comptable et assistant en suivi-évaluation. S'agissant de l'île de Santiago, elle sera couverte par l'UGP dont le siège sera établi à Praia.

9. *Partenaires stratégiques*: Le Projet aura recours à des partenaires stratégiques tels que ANAS, ADR, CERMI, SNAC, ICIEG, IGQPI et PROEMPRESA, ainsi que le gouvernement local et potentiellement des organisations non-gouvernementales ayant une connaissance avérée dans les domaines de services du programme. Des collaborations sont envisagées avec des directions techniques déconcentrées au niveau des îles en fonction de leurs domaines de compétence. Le Projet facilitera des rapprochements avec le secteur privé agricole et les institutions financières.

10. *Assistance technique internationale*: Afin de garantir un démarrage et une mise en œuvre rapides des activités du programme, ainsi qu'une gestion optimale et efficace du programme, il sera impératif de recourir à de l'assistance technique internationale (ATI) pendant au moins pour la première moitié du cycle (jusqu'à mi-parcours). Cette ATI mobilisera des expertises en ingénierie de l'eau, en planification et suivi-évaluation ainsi qu'en passation des marchés. Elle contribuera à renforcer les capacités du personnel du

programme dans les principaux domaines d'intervention et à veiller à ce que le programme produise des résultats concrets auprès des bénéficiaires.

11. *Manuel de mise en œuvre de Projet:* L'UGP mettra en place un Manuel de mis en œuvre de Projet. Le manuel de mis en œuvre de projet détaillant les responsabilités de chaque entité, les circuits de décision, les mécanismes de coordination (comité de pilotage, réunions périodiques) et les indicateurs de performance institutionnelle sera finalisé dans les trois (3) mois suivant la date d'entrée en vigueur de l'Accord.

Annexe 2

Tableau d'affectation des fonds

1. *Affectation du produit des Prêts.* a) Le tableau ci-dessous indique les catégories de dépenses admissibles à un financement sur le paiement des Prêts ainsi que le montant des Prêts affecté à chaque catégorie et la répartition en pourcentage des dépenses à financer pour chacun des postes des différentes catégories:

Catégorie	Montant alloué au titre du premier Prêt (exprimé en EUR)	Montant alloué au titre du FIPS du premier Prêt (exprimé en EUR)	Montant alloué au titre du deuxième Prêt (exprimé en EUR)	Pourcentage des dépenses autorisées à financer
I. Equipements et matériels	1 105 490	42 000	159 077	100% HT
II. Services	2 123 356	504 778	498 469	100% HT
III. Travaux / Génie Civil	64 880			100% HT
IV. Dons et Subventions	169 650		856 033	100% HT
V. Salaires et Indemnités	50 600	124 222	2 260 996	100% HT
Non alloué	465 024		419 425	
TOTAL	3 979 000	671 000	4 194 000	

b) Les termes utilisés dans le tableau ci-dessus se définissent comme suit:

- i) Les dépenses relatives à la Catégorie II – Services, incluent également les dépenses liées aux ateliers et formations, et aux Prestations de services.
- ii) Les dépenses relatives à la Catégorie V – Salaires et Indemnités, incluent également les dépenses liées aux Frais de Fonctionnement.

2. *Modalités de décaissement.* a) Le Fonds a accordé un Prêt de six cent soixante et onze mille euros (671 000 EUR) à l’Emprunteur à titre de préfinancement et les Parties ont conclu l’Accord de préfinancement No. 2000006005. Le montant total du Prêt du FIDA, lequel est adossé le préfinancement, est de quatre millions six cent cinquante mille euros (4 650 000 EUR), dont six cent soixante et onze mille euros (671 000 EUR) sous forme de complément de financement de base pour le climat.

b) Un audit annuel sera réalisé conformément aux exigences du FIDA par un cabinet privé sélectionné de manière compétitive.

Annexe 3

Clauses particulières

I. Dispositions générales

Conformément aux dispositions de la section 12.01 a) xxiii) des Conditions générales, le Fonds peut suspendre, en tout ou partie, le droit de l'Emprunteur de solliciter des retraits du compte du prêt du Fonds si l'Emprunteur n'a pas respecté l'une quelconque des clauses énoncées ci-dessous, et si le FIDA a établi que ladite défaillance a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le Projet:

1. Dans les six (6) mois suivant l'entrée en vigueur de l'Accord de financement, le Projet achètera et installera un logiciel de comptabilité personnalisé, conformément aux pratiques en vigueur dans les projets soutenus par le FIDA, afin de satisfaire aux normes comptables internationales et aux exigences du FIDA.
2. Dans les six (6) mois suivant l'entrée en vigueur de l'Accord de financement, le Projet conclura un protocole d'accord avec les partenaires de mise en œuvre qui structurera la collaboration, définira les rôles, les responsabilités et les devoirs en matière de mise en œuvre et de gestion financière, comptabilité et rapport.
3. *Planification, suivi et évaluation.* L'Emprunteur veillera à ce qu'un système de Planification, de Suivi et d'Evaluation (PM&E) soit mis en place dans les douze (12) mois à compter de la date d'entrée en vigueur de l'Accord de financement.
4. *Genre.* L'Emprunteur veillera à ce que la dimension de genre soit intégrée de manière transversale dans l'ensemble du programme, conformément aux principes directeurs et objectifs stratégiques nationaux et du FIDA en matière de Genre. Pour ce faire, le programme prévoit le recrutement de personnel spécialisé en genre et inclusion sociale, ainsi que l'élaboration dès le démarrage d'une stratégie et d'un plan d'action dédiés. Un budget spécifique sera alloué aux activités visant à lever les pesanteurs et normes sociales à l'origine des inégalités de genre. Des quotas ont été fixés pour garantir la participation des femmes (40%), des jeunes (30%) et des personnes en situation de handicap (2%), et toutes les données collectées feront l'objet d'une analyse ventilée par sexe et par genre. Des campagnes d'information et des événements de sensibilisation cibleront spécifiquement les femmes et les jeunes tout au long de la mise en œuvre. Enfin, la responsabilité de l'intégration du genre et de la prévention des violences et abus sexuels sera inscrite dans le mandat de l'ensemble du personnel clé et des prestataires de services.
5. *Sécurité du régime foncier.* L'Emprunteur veillera à ce que le processus d'acquisition des terres soit déjà achevé et que les processus de compensation soient conformes aux meilleures pratiques internationales et aux principes du consentement libre, préalable et éclairé.
6. *Mesures anticorruption.* L'Emprunteur doit se conformer à politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations, telle qu'elle pourra être modifiée de temps à autre.
7. *Harcèlement sexuel, exploitation sexuelle et abus.* L'Emprunteur et les parties au Projet doivent s'assurer que le Projet est exécuté conformément aux dispositions de la politique du FIDA en matière de prévention du harcèlement sexuel, de l'exploitation sexuelle et des abus sexuels, telle qu'elle pourra être modifiée de temps à autre.

8. Utilisation des véhicules du Projet et autres équipements. L'Emprunteur doit s'assurer que:

- a) Tous les véhicules et autres équipements achetés dans le cadre du Projet sont affectés à l'UGP et aux autres agents d'exécution exclusivement pour la mise en œuvre du Projet;
- b) Les types de véhicules et autres équipements achetés dans le cadre du Projet sont adaptés aux besoins du Projet; et
- c) Tous les véhicules et autres équipements transférés ou achetés dans le cadre du Projet sont exclusivement destinés à une utilisation pour le Projet.

9. *Système de passation des marchés du FIDA.* L'Emprunteur doit veiller à ce qu'un plan de passation des marchés soit préparé et maintenu dans le système de passation des marchés désigné par le FIDA (« IFAD-OPEN »). L'Emprunteur doit s'assurer que tous les contrats, accords et paiements liés à la passation des marchés et financés dans le cadre du Projet (y compris, sans s'y limiter, ceux relatifs aux biens, travaux, services, services de conseil, services non-consultatif, contrats communautaires, subventions et contrats de financement) soient enregistrés dans le système IFAD-OPEN, conformément aux politiques et procédures applicables du FIDA. L'Emprunteur doit veiller à ce que les données correspondantes soient mises à jour trimestriellement pendant la mise en œuvre du Projet.

10. Le personnel clé du Projet est le Coordonnateur de projet, le Responsable Administratif et Financier, le Responsable du suivi et de l'évaluation, le Responsable de la Passation de Marchés et l'Auditeur Interne. Afin d'aider à la mise en œuvre du Projet, l'UGP, sauf accord contraire avec le FIDA, emploiera ou fera employer, selon les besoins, du personnel clé dont les qualifications, l'expérience et les termes de référence sont satisfaisants pour le FIDA. Le personnel clé du Projet sera détaché auprès de l'UGP s'il s'agit de fonctionnaires ou recruté dans le cadre d'un contrat de consultant selon la méthode de sélection des consultants individuels décrite dans le Manuel de passation des marchés du FIDA, ou selon toute méthode de sélection équivalente dans le système national de passation des marchés acceptable pour le FIDA. Le recrutement du personnel clé du Projet est soumis à l'examen préalable du FIDA, tout comme le licenciement du personnel clé du Projet. Le personnel clé du Projet est soumis à une évaluation annuelle et le renouvellement de son contrat est soumis à une performance satisfaisante. Tout contrat signé par le personnel clé du Projet doit être conforme à la réglementation nationale du travail ou aux normes internationales du travail de l'OIT (la plus stricte des deux s'appliquant) afin de satisfaire aux conditions du PESEC Edition 2021 du FIDA. Le renouvellement répété de contrats à court terme doit être évité, à moins qu'il ne soit justifié de manière appropriée par les circonstances du Projet.

II. Dispositions PESEC

1. Pour les projets présentant des risques sociaux, environnementaux et climatiques élevés ou substantiels, l'Emprunteur devra procéder à la mise en œuvre du Projet conformément aux mesures et exigences énoncées dans le cadre de gestion environnementale, sociale et climatique (CGESC), l'évaluation stratégique environnementale et sociale, une version abrégée des EIES et PGESC pour les projets à risque substantiel et Plans de Consentement Libre, Préalable et Eclairé (PCLPE), et les Plans de découverte fortuite (les « Plans de gestion »), selon le cas, pris conformément aux exigences du PESEC tel que mis à jour de temps en temps par le Fonds.

L'Emprunteur ne doit pas amender, modifier ou renoncer aux dispositions des PGESC et des Plans de gestion, sauf accord écrit du Fonds, et si l'Emprunteur a respecté les mêmes exigences que celles applicables à l'adoption initiale des PGESC et des Plans de gestion.

2. L'Emprunteur ne doit pas, et doit faire en sorte que l'Agent principal du Projet, tous ses entrepreneurs, ses sous-traitants et ses fournisseurs ne commencent pas la mise en œuvre de travaux, à moins que toutes les personnes affectées par le Projet n'aient été indemnisées et/ou réinstallées conformément au P/CAR /version abrégée du P/CAR abrégé, au PCPLE et/ou au calendrier de travaux et d'indemnisation convenu.

3. L'Emprunteur divulguera le Projet et le rapport final de l'EIES et tout autre plan de gestion pertinent avec les parties prenantes du Projet et les parties prenantes dans un endroit accessible dans la zone affectée par le Projet, sous une forme et dans une langue compréhensible par les personnes affectées par le Projet et les autres parties prenantes. La communication tiendra compte de tout besoin d'information spécifique de la communauté (par exemple, culture, handicap, alphabétisation, mobilité ou sexe).

4. L'Emprunteur s'assure ou fait en sorte que l'Agent principal du Projet s'assure que tous les documents d'appel d'offres et les contrats pour les biens, les travaux et les services contiennent des dispositions qui exigent que les entrepreneurs, les sous-traitants et les fournisseurs se conforment à tout moment dans l'exécution du Projet aux normes, mesures et exigences énoncées dans le PESEC Edition 2021 et le(s) Plan(s) de gestion, le cas échéant.

5. Cette section s'applique à tout événement lié à de graves incidents environnementaux, sociaux, de santé et de sécurité (tel que ce terme est défini ci-dessous), à des problèmes de main-d'œuvre ou à des populations adjacentes pendant la mise en œuvre du Projet, qui, en ce qui concerne le Projet FIDA concerné:

- i) a un effet négatif matériel direct ou potentiel;
- ii) a attiré de manière significative l'attention négative de parties extérieures ou a créé des rapports négatifs importants dans la presse nationale ou les médias; ou
- iii) donne lieu à des responsabilités potentielles importantes.

Dans l'éventualité d'un tel événement, l'Emprunteur devra:

- Informer rapidement le FIDA;
- Fournir des informations sur ces risques, impacts et accidents;
- Consulter les parties prenantes par le Projet sur la manière d'atténuer les risques et les impacts;
- Effectuer, le cas échéant, des évaluations supplémentaires et des engagements des parties prenantes conformément aux exigences du PESEC;
- Ajuster, le cas échéant, le mécanisme de gestion des plaintes au niveau du Projet conformément aux exigences du PESEC; et
- Proposer des changements, y compris des mesures correctives au(x) Plan(s) de gestion (le cas échéant), conformément aux résultats de cette évaluation et de ces consultations, pour approbation par le FIDA.

Un Incident **ESSS** grave signifie un incident, un accident, une plainte grave concernant des questions environnementales, sociales (y compris le travail et la communauté), de santé et de sécurité (ESSS) qui se produisent dans le cadre du prêt ou des activités de l'Emprunteur. Les incidents ESSS graves peuvent comprendre des incidents de nature: i) environnementale, ii) professionnelle, ou iii) de santé et de sécurité publiques, ou iv) sociale, ainsi que des plaintes et griefs matériels adressés à l'Emprunteur (par ex. toute explosion, tout déversement ou tout accident du travail entraînant la mort, des blessures graves ou multiples ou une contamination matérielle de l'environnement, les accidents de membres du public/des communautés locales entraînant la mort ou des blessures graves ou multiples, le harcèlement sexuel et la violence impliquant la main-d'œuvre du Projet ou

en rapport avec des menaces graves pour la santé et la sécurité publiques, une compensation de réinstallation inadéquate, perturbations des écosystèmes naturels, pratiques discriminatoires dans la consultation et l'engagement des parties prenantes (y compris le droit des peuples autochtones à un consentement libre, préalable et éclairé), toute allégation nécessitant l'intervention de la police ou d'autres autorités chargées de l'application de la loi, comme des pertes de vies humaines, des violences sexuelles ou des abus sur des enfants, qui i) ont, ou sont susceptibles d'avoir un effet négatif important; ou ii) ont attiré ou sont susceptibles d'attirer une attention négative substantielle de parties extérieures; ou iii) de créer des rapports médiatiques/de presse négatifs substantiels; ou iv) donnent, ou sont susceptibles de donner lieu à des responsabilités potentielles importantes.

6. L'Emprunteur s'assure ou fait en sorte que l'Agent principal du Projet, les contractants, les sous-traitants et les fournisseurs s'assurent que les processus pertinents définis dans le PESEC Edition 2021 ainsi que dans les PGESC et le(s) Plan(s) de gestion (le cas échéant) sont respectés.

7. Sans limitation de ses autres obligations de signalement en vertu de la présente convention, l'Emprunteur doit fournir au Fonds:

- Des rapports sur l'état de conformité avec les normes, mesures et exigences énoncées dans le PESEC Edition 2021, les PGESC et le Plan de gestion (le cas échéant) sur une base semestrielle - ou à toute autre fréquence convenue avec le Fonds;
- Des rapports sur tout incident et/ou accident social, environnemental, de santé et de sécurité survenu pendant la phase de conception, la mise en œuvre du Projet et proposer des mesures correctives. L'Emprunteur divulguera les informations pertinentes de ces rapports aux personnes affectées dans les plus brefs délais dès la soumission desdits rapports; et
- Les rapports sur tout manquement aux normes, mesures et exigences énoncées dans le PESEC Edition 2021 et le(s) Plan(s) de gestion (le cas échéant), rapidement après avoir pris connaissance d'un tel manquement.

8. En cas de contradiction/conflit entre le(s) Plan(s) de gestion, le cas échéant, et l'Accord de financement, l'Accord de financement prévaudra.

Cadre logique

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses	
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité		
Portée du PRO-AGUA Objectif de développement Réduction de la pauvreté rurale et des inégalités, et amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que des revenus; et la gestion durable et inclusive des ressources de l'eau pour un accès équitable et la résilience climatique des exploitations familiales	1. Personnes touchées par les activités soutenues par PRO-AGUA				Système S&E	Annuel	UGP /S&E	Contexte sociopolitique et normes réglementaires favorables à la mise en œuvre du projet	
	Nombre de personnes bénéficiant de services	0	5 200	13 000					
	Hommes (60%)	0	3 120	7 800					
	Femmes (40%)	0	2 080	5 200					
	Jeunes (30%)	0	1 560	3 900					
	Personnes handicapées-PH (2%)	0	104	260					
	1.a Nombre correspondant de ménages	0	4 000	10 000					
	1.b Membres des ménages	0	13 200	33 000	Enquête d'impact	Ans 1, 4, 8	IFAD / Gouv / UGP /-S&E	Mécanisme de soutien efficace Parties prenantes autonomes et engagées	
	2. Évolution de l'incidence de la pauvreté dans les zones d'intervention (%)				0	-2	-4		
	3. Bénéficiaires déclarant une amélioration de leurs revenus provenant des activités de production et de transformation agricoles (%)				0	50	75		
	4. Ménages déclarant un meilleur accès à l'eau ou aux plans d'eau à des fins de production (1.2.1)				Etude COI	Ans 1,4,8	UGP /S&E		
	Ménages faisant état d'un meilleur accès à l'eau (%)	0	80	80					
	Ménages (nombre)		2,711	4,519					
	Taille des ménages indiquant avoir un meilleur accès à l'eau (ou membres de ménages)	0	8,946	14,912					
	5. Ménages dont les connaissances, attitudes et pratiques en matière de nutrition sont améliorées (KAP) (1.2.9)				Etude COI	Ans 1,4,8	UGP /S&E		
	Ménages participant à l'éducation nutritionnelle déclarant avoir amélioré les habitudes alimentaires (%)	0	80	80					
	Ménages (nombre)	0	615	862					
	Membres de ménages	0	2,030	2,845					
	6. Ménages satisfaits des services soutenus par PRO-AGUA (SF.2.1)				Etude COI	Ans 1, 4, 8	UGP /S&E		
	Ménages - Pourcentage (%)	0	80	80					
	Ménages (nombre)	0	3,200	8,000					
	Membres de ménages	0	10,560	26,400					
	7. Ménages déclarant pouvoir influencer la prise de décisions des autorités locales et des prestataires de services soutenus par PRO-AGUA (SF.2.2)				Etude COI	Ans 1, 4, 8	UGP /S&E		
	Nombre de personnes	0	2,080	5,200					
	Ménages correspondant (%)	0	40%	40%					
	Nombre de ménage	0	1,600	4,000					
Effet 1. Les systèmes de production agricole et d'élevage améliorent leur résilience face à la rareté de l'eau et aux changements climatiques.	8. Ménages déclarant une réduction de la pénurie d'eau par rapport aux besoins de la production (1.2.3)				Etude COI	Ans 1, 4, 8	UGP/S&E	Accès équitable aux ressources Technologies appropriées disponibles Mécanisme de soutien efficace	
	Ménages - Pourcentage (%)	0	80%	80%					
	Ménages	0	3,021	5,036					
	Membres des ménages	0	9,972	16,620					
	9. Personnes déclarant l'adoption de technologies, de pratiques ou d'intrants nouveaux/améliorés (1.2.2)				Etude COI	Ans 1, 4, 8	UGP /S&E		
	Pourcentage	0	80%	80%					
	Nombre	0	1,056	1,760					
	Ménages	0	812	1,354					
	10. Individus présentant une amélioration de l'autonomisation (IE.2.1)				Etude COI	Ans 1, 4, 8	UGP / S&E		
	Nombre total de personnes (%)	0	40	80					
	Nombre de personnes	0	2,510	7,141					
	Femmes (%)	0	40	80					
	Femmes - Femmes	0	1,004	2,856					
	Hommes (%)	0	40	80					

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses							
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité								
	Hommes	0	1,506	4,284				Qualité de la diffusion des pratiques et des technologies							
	Jeunes (%)	0	40	80											
	Jeunes - Jeunes	0	753	2,142											
	Personnes handicapées - Nombre	0	40	80											
	Personnes handicapées (%)	0	50	142											
Produit 1.1. Des infrastructures sont renforcées pour la mobilisation et gestion durable de l'eau	11. Terres agricoles dotées d'infrastructures hydrauliques construites/remises en état (1.1.2)								SSE	Annuel	UGP /S&E				
	Superficie (ha)	0	696	1,392											
	Nombre total d'utilisateurs	0	3,480	6,960											
	12. Nombre de systèmes de pompage d'eau alimentés par des énergies renouvelables installés	0	12	28	SSE	Annuel	UGP /S&E								
	13. Nombre d'agroéleveurs et ménages ruraux bénéficiant d'infrastructures de mobilisation et de distribution d'eau								SSE	Annuel	UGP /S&E				
	Agroéleveurs	0	3,636	7,272											
	Ménages correspondants	0	2,797	5,594											
	14. Groupes soutenus dans la gestion durable des ressources naturelles et des risques liés au climat (3.1.1)								SSE	Annuel	UGP/S&E et CERMI				
	Groupes soutenus	0	27	53											
	Personnes	0	960	1,920											
	Hommes	0	576	1,152											
	Femmes	0	384	768											
	Jeunes	0	288	576											
	Personnes handicapées	0	19	38											
	Produit 1.2. Les producteurs ont accès à des systèmes d'irrigation économe en eau et à des pratiques agricoles résilientes sensibles au genre et à la nutrition	15 Hectares de terres soumises à une gestion résiliente au climat (3.1.4)							SSE	Annuel	UGP /S&E	Accessibilité aux technologies et aux intrants Intérêt et implication des producteurs, notamment des jeunes et des femmes			
Superficie (ha)		0	283	472											
Nombre de personnes		0	1,070	1,784											
16. Personnes formées aux pratiques et/ou technologies de production (1.1.4)							SSE	Annuel	UGP/S&E						
Nombre total de personnes		0	1,320	2,200											
Hommes		0	792	1,320											
Femmes		0	528	880											
Jeunes		0	396	660											
Personnes handicapées		0	26	44	17. Producteurs ruraux ayant accès aux facteurs de production et/ou aux paquets technologiques (1.1.3)							SSE	Annuel	UGP /S&E	Disponibilité des terres Facilités d'accès aux technologies d'irrigation économes en eau (irrigation goutte-à-goutte)
Producteurs ruraux (Nombre)		0	1,000	1,400											
Hommes		0	600	840											
Femmes		0	400	560											
Jeunes		0	300	420											
Personnes handicapées		0	20	28	18. Superficie (ha) équipée de systèmes d'irrigation économes en eau (irrigation goutte à goutte, hydroponie)							SSE	Annuel	UGP/S&E	
Superficie (ha)		0	200	280	19. Personnes bénéficiant d'un soutien spécifique pour améliorer leur nutrition (1.1.8)							SSE	Annuel	UGP/S&E	Accès aux technologies appropriées, à la formation et aux marchés Accès facile au marché Opportunité de diversification des
Nombre de personnes		0	1,000	1,400											
Hommes		0	600	840											
Femmes		0	400	560											
Jeunes		0	300	420											
Personnes handicapées		0	20	28											
Ménages	0	769	1,077												
Membres des ménages	0	2,538	3,554	20. Entreprises rurales appuyées signalant une hausse de leurs bénéfices (2.2.2)											

Chaîne logique	Indicateurs				Moyens de vérification			Hypothèses
	Nom	Situation de référence	Mi-parcours	Cible Finale	Source	Fréquence	Responsabilité	
Effet 2. Des entreprises / coopératives fiables, et organisées autour des filières porteuses valorisent les produits agricoles	Nombre d'entreprises	0	418	1,048	Etude COI	Ans 1, 4, 8	UGP /S&E	marchés .Intérêt et engagement du secteur privé
	Pourcentage d'entreprises	0	60%	60%				
	21. Organisations de producteurs ruraux ayant conclu des partenariats/accords formels ou des contrats avec des organismes publics ou privés (2.2.3)				Etude COI/ SSE	Ans 1, 4, 8	UGP/S&E	
	Nombre d'organisations de producteurs	0	7	17				
	Nombre de membres d'organisations de producteurs	0	102	255				
	Femmes	0	41	102				
	Hommes	0	61	153				
	Jeunes	0	31	77				
	Personnes handicapées	0	2	5				
Produit 2.1. Les unités de transformation disposent de technologies et équipements appropriés de transformation, conservation améliorent la qualité des produits agricoles	22. Installations de commercialisation, transformation et stockage construites ou remises en état (2.1.6)				SSE	Annuel	UGP /S&E	Accessibilité aux technologies appropriées garantissant l'hygiène et la qualité Processus de certification adaptés ; Normes de certification législatives existantes
	Nombre total d'installations	0	8	20				
	Infrastructures de marché construites/réhabilitées	0	2	4				
	Unités de transformation construites/réhabilitées	0	2	4				
	Magasins de stockage construits/réhabilités	0	2	4				
	Unités de traitement et conditionnement des produits construits/réhabilités et équipé	0	2	4				
	Comptoirs de commercialisation	0	2	4				
	Total d'utilisateurs	0	1 629	4 072				
	23. Nombre de personnes formées aux technologies appropriées de conservation et de traitement	0	830	2,075	SSE	Annuel	UGP/S&E	
	24. Nombre d'unités de transformation ayant reçu une certification de qualité et/ou une désignation d'origine"				SSE	Annuel	UGP/S&E	
Nombre d'unités de transformation	0	41	102					
Produit 2.2 Les producteurs ont accru les capacités de gestion de leurs entreprises et d'accès aux marchés	25. Personnes formées à des activités génératrices de revenus ou à la gestion des entreprises (2.1.2)				SSE	M&E	UGP /S&E	Engagement des organisations/coopératives de production et/ou de transformation
	Hommes	0	932	2,331				
	Femmes	0	622	1,554				
	Jeunes	0	466	1,165				
	Personnes handicapées	0	31	78				
	Nombre total de personnes formée	0	1,554	3,885				
	26. Entreprises soutenues pour accéder au marché et au financement				Progress report	Annuel	UGP /S&E	
	Nombre de partenariats commerciaux développés	0	7	17				
	Nombre d'entreprises soutenues pour accéder au marché	0	698	1,747				
	Entreprises financées	0	698	1,747				
	Hommes	0	419	1,048				
	Femmes	0	279	698				
	Jeunes	0	209	524				
	Personnes handicapées	0	14	35				

Matrice intégrée des risques du programme

Contexte national	Moyen	Moyen
Political Commitment	Substantiel	Substantiel
Risque: La situation politique au Cabo Verde évolue, le pays organisant des élections législatives et présidentielles en 2026. Il existe un risque lié à l'évolution des priorités sectorielles, à la hiérarchie institutionnelle du personnel du projet, aux contributions budgétaires et aux retards dans la prise des décisions.	Substantiel	Substantiel
Mesures d'atténuation: Le démarrage du nouveau projet prévu en 2026 tiendra compte du calendrier électoral. L'entrée en vigueur pourrait être différée en conséquence. De plus, outre la stabilité structurelle existante observée dans le pays lors des précédents transferts de pouvoir, le projet assurera des séances d'information politiques multipartites et un endossement transpartisan formalisé du projet, une accélération des activités dans le cadre de la phase de démarrage (FIPS), et un ancrage juridique du programme (Accord de Financement, décret de création de l'UGP).		
Governance	Faible	Faible
Risque: Une gouvernance insuffisante des ressources du programme, conduisant à la fraude et à la corruption en violation de la politique de tolérance zéro du FIDA, pourrait affecter l'exécution du programme	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Depuis son indépendance en 1975, Cabo Verde se caractérise par une stabilité politique marquée par des transitions démocratiques pacifiques et régulières entre les deux principaux partis politiques, le PAICV et le MpD. Dans ce contexte, le respect des droits fondamentaux est globalement assuré, les capacités institutionnelles sont solides et le niveau de corruption demeure modéré. Le Cabo Verde dispose d'une capacité de gestion des finances publiques jugée adéquate, comme l'indique un score de 58/100 à l'indice de perception de la corruption de Transparency International (au-dessus de la moyenne régionale), un environnement monétaire stable avec le CVE arrimé à l'EUR, un système de trésorerie fonctionnel via e-GOV assurant la traçabilité des transactions, ainsi que des normes comptables professionnelles établies à travers l'OPACC. Le système de GFP est globalement satisfaisant, avec un budget programmatique et des initiatives de transparence, mais demeure contraint par des ressources humaines limitées et une dépendance aux systèmes centraux du Trésor.		
Macroeconomic	Moyen	Moyen

Risque: Les performances économiques du Cabo Verde demeurent portées par le tourisme, avec une croissance du PIB réel en 2024 estimée à 7,3 %. Cependant des vulnérabilités structurelles persistent, notamment un niveau de la dette publique et aux risques liés aux entreprises publiques et un modèle de croissance axé sur le tourisme.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: PRO-AGUA doit positionnera stratégiquement le secteur agropastoral comme un vecteur de diversification économique et de substitution aux importations. Concrètement, la mesure consiste à renforcer l'intégration verticale des producteurs locaux avec l'industrie hôtelière ("Farm to Hotel"), transformant ainsi la demande touristique en un levier de croissance sécurisé pour l'agriculture, tout en réduisant la fuite de devises liée aux importations alimentaires. Parallèlement, en privilégiant un modèle de financement mixte mobilisant l'épargne privée et le crédit bancaire, le programme allège la pression sur le budget de l'État et construit un tissu de PME rurales autonomes, capables de soutenir la croissance économique nationale même en cas de contraction des investissements publics ou des entreprises d'État		
Fragility and Security	Faible	Faible
Risque: Le risque en matière de fragilité et de sécurité est qualifié de faible sur le plan politique et sécuritaire traditionnel (absence de conflits armés, stabilité institutionnelle) Cependant, la fragilité le risque majeur perçu est celui de la sécurité hydrique : l'exposition extrême de l'archipel aux sécheresses prolongées et aux aléas climatiques constitue la principale menace pour la stabilité des moyens de subsistance ruraux. Si elle n'est pas atténuée, cette fragilité écologique pourrait engendrer une insécurité économique locale, favorisant l'exode rural et la précarisation des ménages, mais sans menacer la stabilité de l'État lui-même.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Déploiement d'une stratégie de « résilience hydraulique technologique et intégrée ». PRO-AGUA sécurisera l'offre en diversifiant les sources de mobilisation (eaux souterraines, de surface et dessalement) tout en massifiant les techniques d'irrigation de précision (goutte-à-goutte) pour maximiser l'efficacité de chaque mètre cube (« more crop per drop »). Cette approche technique doit impérativement être couplée à l'adoption généralisée du pompage solaire pour affranchir les producteurs de la volatilité des coûts énergétiques fossiles, et être encadrée par une gouvernance stricte des nappes phréatiques (en lien avec l'Agence Nationale de l'Eau, ANAS) pour garantir que les prélèvements restent inférieurs aux capacités de recharge naturelle, assurant ainsi la pérennité de la ressource face aux sécheresses futures		
Stratégies et politiques sectorielles	Faible	Faible
Policy alignment	Faible	Faible
Risque: Risque que le Programme de Gouvernement après les élections législatives prévue en 2026, modifie les priorités nationales suivies par le Programme PRO-AGUA et le COSOP	Faible	Faible

Mesures d'atténuation: Le programme PRO-AGUA, aligné sur le COSOP, est également pleinement cohérent avec les politiques du Gouvernement et les stratégies sectorielles nationales. Le cas échéant, des ajustements pourront être apportés lors de la revue à mi-parcours, afin de tenir compte de nouvelles orientations stratégiques.		
Policy Development and Implementation	Faible	Faible
Risque: La nouvelle vision et les orientations du nouveau Gouvernement envers la transformation durable de l'agriculture pourraient affecter le programme PRO-AGUA.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: La mise en œuvre donnera lieu à une revue circonstancielle des orientations, plans d'action et budgets associés aux secteurs concernés. Toutefois, les domaines d'intervention du programme, et en particulier la mobilisation et la gestion durable des ressources en eau, demeurent des priorités constantes pour l'ensemble des gouvernements qui se sont succédé au Cabo Verde.		
Contexte environnemental et climatique	Moyen	Moyen
Project vulnerability to environmental conditions	Moyen	Moyen
Risque: Le stress hydrique est l'un des facteurs environnementaux qui peuvent avoir un impact négatif sur les interventions du projet. De plus, la dégradation des terres et les risques naturels présentent également des risques dans les zones du projet.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Le programme appuiera notamment : (i) la gestion et la mobilisation durables des ressources en eau ; (ii) l'aménagement et la protection des bassins versants ; (iii) la promotion de systèmes d'irrigation économes en eau, des pratiques agroécologiques et de la diversification des chaînes de valeurs et des activités économiques tout au long de la chaîne; (iv) la gestion durable des pâturages. Les investissements et réalisations physiques seront systématiquement accompagnés d'actions de formation et d'appui-conseil afin d'en garantir l'appropriation, la durabilité et l'impact à long terme.		
Project vulnerability to climate change impacts	Moyen	Moyen
Risque: Les événements liés au changement climatique, tels que les sécheresses et les inondations, sont susceptibles d'affecter significativement la capacité de production agricole, la productivité et la compétitivité des petits producteurs. Les risques et impacts potentiels du changement climatique pourraient être particulièrement élevés dans les zones agricoles, notamment les vallées et les fonds de ribeiras, qui sont exposés à des inondations sévères et à des phénomènes érosifs importants, comme l'ont montré les événements récents survenus en août et novembre 2025.	Moyen	Moyen

Mesures d'atténuation: Le programme PRO-AGUA veillera à affiner et à renforcer les réponses aux effets néfastes induits par les aléas climatiques. Ses interventions porteront principalement sur des mesures d'adaptation visant à renforcer les moyens d'existence, la résilience et les capacités productives, participatives et décisionnelles des groupes cibles, en particulier des femmes et des jeunes.		
Portée du projet	Faible	Faible
Project Relevance	Faible	Faible
Risque: Désalignement avec les priorités nationales ou sectorielles évolutives : Les priorités politiques et stratégiques du pays bénéficiaire peuvent évoluer au cours de la durée de vie du PRO-AGUA (changement de gouvernement, adoption de nouvelles stratégies sectorielles, crise imprévue), rendant les objectifs initiaux du projet moins pertinents ou moins soutenus politiquement. Inadéquation avec les besoins réels des bénéficiaires cibles : La conception du PRO-AGUA peut reposer sur une analyse insuffisante ou obsolète des besoins des populations cibles, notamment si les dynamiques socio-économiques locales ont évolué entre la phase de conception et la mise en œuvre. Duplication avec d'autres initiatives existantes : PRO-AGUA peut chevaucher ou dupliquer les efforts d'autres programmes ou projets financés par d'autres bailleurs ou mis en œuvre par d'autres agences, entraînant un gaspillage de ressources et une confusion parmi les bénéficiaires	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Ancrage stratégique et flexibilité programmatique : Alignement explicite du PRO-AGUA sur les documents de stratégie nationale (PNDES, ODD nationalisés, stratégies sectorielles) et prévision de mécanismes de restructuration rapide permettant d'ajuster les composantes du projet en cas d'évolution du contexte politique ou stratégique. Maintien d'un dialogue politique continu avec les autorités nationales. Analyses participatives approfondies et actualisées : Analyse approfondie des besoins (needs assessment) avec des consultations inclusives impliquant les communautés cibles, les groupes vulnérables et les autorités locales avant le démarrage effectif. Mécanismes d'ajustement annuel des activités basés sur des consultations régulières avec les bénéficiaires. Cartographie des interventions et mécanismes de coordination sectorielle : Cartographie exhaustive des projets et programmes existants dans le même secteur/zone géographique. Participation aux mécanismes de coordination sectorielle (groupes de travail thématiques, plateformes de coordination des bailleurs) pour assurer la complémentarité et éviter les duplications		
Technical Soundness	Faible	Faible

Risque: 1. Inadéquation des solutions techniques proposées au contexte local : Les approches techniques retenues (technologies, méthodologies, normes) peuvent ne pas être adaptées aux conditions locales (climat, infrastructures disponibles, niveau de compétences techniques des acteurs locaux), réduisant l'efficacité et la durabilité des interventions 2. Sous-estimation de la complexité technique et des coûts : L'estimation initiale des coûts et des délais peut être insuffisante en raison de la complexité technique sous-jacente, de fluctuations des prix des matériaux, ou de contraintes logistiques imprévues (accès aux sites, conditions climatiques), entraînant des dépassements budgétaires et des retards 3. Absence de prise en compte des risques environnementaux et climatiques : Les interventions techniques peuvent ne pas intégrer suffisamment les facteurs de risque climatique (inondations, sécheresse, événements extrêmes) ou environnemental, compromettant la résilience et la durabilité des infrastructures ou des résultats du projet .	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: .1. Études de faisabilité contextualisées et revue par les pairs : Etudes de faisabilité technique détaillées intégrant les conditions locales (études géotechniques, hydrologiques, socio-économiques). 2. Budgétisation réaliste avec provisions pour imprévus : Méthodologies d'estimation de coûts rigoureuses (coûts unitaires actualisés, analyse de sensibilité) et prévoir une provision pour imprévus physiques et financiers d'au moins 10-15 % du budget total. 3. Intégration de l'adaptation au changement climatique (Climate-proofing) : Analyse de vulnérabilité climatique des interventions proposées et intégrer des mesures d'adaptation (normes de construction résilientes, solutions fondées sur la nature, diversification des approches). Référencement des projections climatiques disponibles (GIEC, données nationales).		
Capacités institutionnelles d'exécution et de viabilité	Moyen	Moyen
Implementation Arrangements	Faible	Faible
Risque: Faiblesse des capacités institutionnelles de l'UGP : L'UGP peut ne pas disposer des ressources humaines qualifiées, des systèmes de gestion financière adéquats ou de l'expérience nécessaire pour gérer un projet de cette envergure. Cela peut entraîner des retards dans l'exécution, une mauvaise allocation des ressources et un non-respect des procédures du bailleur. Fragmentation de la coordination interinstitutionnelle : L'implication de multiples agences gouvernementales ou partenaires dans la mise en œuvre peut générer des chevauchements de responsabilités, des conflits de compétence et un manque de clarté dans la chaîne de décision, ralentissant la mise en œuvre des activités. Instabilité politique ou rotation fréquente du personnel clé : Les changements de gouvernement ou les remaniements administratifs peuvent entraîner le remplacement des responsables du projet, causant des pertes de mémoire institutionnelle et des discontinuités dans le pilotage stratégique	Faible	Faible

Mesures d'atténuation: Renforcement des capacités : Mise en place d'un programme de formation continue destiné au personnel de l'UGP couvrant la gestion fiduciaire, la passation des marchés, les sauvegardes environnementales et sociales, et le reporting selon les standards du bailleur. Clarification des rôles et protocole de coordination : Finalisation et validation du manuel d'exécution du projet (MEP) détaillant les responsabilités de chaque entité, les circuits de décision, les mécanismes de coordination (comité de pilotage, réunions périodiques) et les indicateurs de performance institutionnelle. Mise en place d'un comité de pilotage interministériel avec un mandat clairement défini et des réunions périodiques Mesures de continuité institutionnelle : Instauration d'un système de documentation systématique des décisions et des processus.		
Monitoring and Evaluation Arrangements	Moyen	Moyen
Risque: Défis liés aux capacités pour garantir un système de suivi et d'évaluation (S&E) adéquat : Absence d'un cadre de résultats robuste, d'indicateurs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporellement définis) et de données de référence (baseline) fiables susceptible de compromettre la capacité à mesurer les progrès du projet et à effectuer des ajustements en temps opportun Déficit de collecte et de qualité des données : Les données nécessaires au suivi des indicateurs peuvent être difficiles à collecter (zones reculées, absence de systèmes d'information), incomplètes, ou de qualité insuffisante, rendant les rapports de performance peu fiables et empêchant une prise de décision éclairée. Manque d'utilisation des résultats du S&E pour la prise de décision : Les informations produites par le système de S&E peuvent ne pas être utilisées de manière effective par les décideurs pour ajuster les stratégies de mise en œuvre, réduisant le S&E à un exercice formel sans valeur ajoutée pour la gestion adaptative du projet.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Conception d'un cadre de S&E robuste dès la phase de préparation : Cadre de résultats détaillé avec des indicateurs SMART, situation de référence (baseline study) réalisée dans les six premiers mois du projet, et un plan de S&E complet incluant les méthodologies de collecte, les fréquences de reporting et les responsabilités. Investissement dans les outils numériques et la formation : Déploiement d'une plateforme numérique de gestion des données (Tompro, ou équivalent) pour la collecte, le stockage et l'analyse des données en temps réel. Former les équipes terrain avec assistance technique aux outils de collecte de données mobiles et protocoles de vérification et de validation de la qualité des données (audits de données réguliers). Intégration du S&E dans la gouvernance du projet : Institutionnalisation des revues trimestrielles de performance au sein du comité de pilotage, fondées sur les données du S&E. Evaluations à mi-parcours et finale par des évaluateurs indépendants.		
Gestion financière du projet	Moyen	Moyen
Project Organization and Staffing	Substantiel	Substantiel

Risque: Vivier national limité en profils FM / procurement / audit. Profils qualifiés absorbés par autres projets ou émigrent. Même avec effectifs remplis, performance pas garantie. Démarrage lent à cause des délais de recrutement + onboarding	Substantiel	Substantiel
Mesures d'atténuation: Recrutement via cabinet indépendant avec NOL FIDA. Ouverture aux candidats de la diaspora. Mobilisation de la liste d'accréditation OPACC. Rémunérations compétitives alignées sur le marché. Contrats avec engagement minimal de service ou clause de remboursement en cas de départ anticipé. Contrats basés sur la performance avec objectifs mesurables. Plans de formation certifiants (OPACC, IPSAS, passation des marchés). Évaluations annuelles conditionnant le renouvellement. Recrutement du personnel fiduciaire clé comme condition préalable au premier décaissement. Possibilité d'utiliser le FIPS pour lancer le processus avant l'entrée en vigueur.		
Project Budgeting	Moyen	Moyen
Risque: Maturité opérationnelle insuffisante risque reports. Budgets non alignés sur la capacité d'absorption, notamment en contexte multi-îles. Goulots de coordination et d'approbation (UNEP → CNP → FIDA) pouvant retarder la validation du PTBA.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Budgétisation fondée sur la maturité technique - les activités ne sont inscrites au PTBA que si les études et dossiers d'appel d'offres sont prêts. Programmation pluriannuelle des investissements par île. Recalage annuel en fonction de l'avancement réel et des contraintes locales. Calendrier formalisé du cycle PTBA avec dates butoirs. Soumission au FIDA 60 jours avant fin d'année. Revue technique DGASP avant passage au CNP.		
Project Funds Flow/Disbursement Arrangements	Moyen	Moyen
Risque: Retards possibles circuit Trésor. Complexité multi-sources. Tensions de trésorerie si le cycle d'avances ne couvre pas le cycle opérationnel de paiement. Complexité documentaire multi-sources (FIDA + cofinancements + contrepartie) créant un risque d'inéligibilité	Moyen	Moyen

Mesures d'atténuation: Protocoles de flux de fonds pré-convenus avec le Trésor. Exécution via e-GOV avec double validation pour accélérer le traitement. Compte Désigné unique à la BCCV servant de compte de décaissement et compte opérationnel. Consolidation des sources dans les IFR. Avance initiale couvrant 6 mois de dépenses éligibles. Réapprovisionnement trimestriel basé sur les IFR. Suivi mensuel engagements vs décaissements. Manuel fiduciaire simplifié avec checklist documentaire par type de dépense. Assistants comptables RPI dédiés au suivi documentaire. Revue ex-ante par le RAF avant soumission.		
Project Internal Controls	Faible	Faible
Risque: Risque de contrôle interne insuffisant si l'audit interne adopte une approche de conformité formelle plutôt qu'une approche basée sur les risques. Risque de fraude ou d'irrégularités en l'absence de procédures anti-fraude opérationnelles dans le PIM. Risque d'opacité et de pertes d'intrants, notamment sur les intrants agricoles et petits équipements, en l'absence de mécanismes de traçabilité	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Auditeur interne recruté avec profil orienté risques. Plan d'audit annuel basé sur une cartographie des risques, validé par le CNP. Rapports trimestriels au CNP avec accès direct aux missions FIDA. Procédures anti-fraude et anti-corruption intégrées dans le PIM : définitions, conflits d'intérêts, mécanismes de signalement, sanctions. Formation obligatoire du personnel. Système MIS informatisé pour la traçabilité des intrants (enregistrement, distribution, bénéficiaire, localisation). Inventaires physiques périodiques. Rapprochement achats-stocks-distributions.		
Project Accounting and Financial Reporting	Moyen	Moyen
Risque: Risque d'incompatibilité technico-fiduciaire si le logiciel comptable ne couvre pas les exigences FIDA (multi-source, DA, catégories, IFR). Risque d'erreurs de classification comptable si le plan comptable n'est pas aligné sur les catégories de décaissement	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Logiciel type TomPRO configuré avant premier décaissement pour gérer multi-sources, catégories FIDA, Compte Désigné et génération automatisée des IFR. Plan comptable développé avant premier décaissement, aligné sur les catégories de l'Accord de Financement, composantes et sources.		
Project External Audit	Moyen	Moyen

Risque: Risque de retard de certification des états financiers, entraînant retard de décaissement ou clôture. Couverture insuffisante. Risque de surcharge ou indisponibilité institutionnelle, étant donné la demande concurrente sur IGF/ISC et cabinets privés dans un marché restreint	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Calendrier d'audit planifié annuellement. Nomination de l'auditeur dans les 6 mois suivant le premier décaissement. TDR incluant délais contractuels stricts. TDR validés par le FIDA couvrant : certification des états, SOE, Compte Désigné, conformité contractuelle, contrôles internes et passation des marchés. Trois options éligibles maintenues (cabinet privé, IGF, Tribunal de Contas). Sélection anticipée en concertation avec MoF et FIDA pour sécuriser la disponibilité.		
Passation des marchés relatifs au projet	Substantiel	Substantiel
B.1 Assessment of Project Complexity	Moyen	Moyen
Risque: Le projet présente un niveau élevé de complexité inhérente, dû à la combinaison d'une mise en œuvre multi-îles, de travaux et de services techniquement exigeants, d'exigences strictes en matière de séquençage et de la dépendance à l'égard de la passation des marchés et de l'exécution des contrats en temps voulu. Cette complexité est aggravée par les contraintes de capacité au sein de l'agence d'exécution et par la faible intégration entre la planification des passations de marchés, la budgétisation et les calendriers de mise en œuvre. En conséquence, il existe un risque élevé de défaillances de coordination, de retards, de remaniement des activités et de goulets d'étranglement dans la mise en œuvre si la complexité n'est pas gérée de manière proactive.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Les mesures d'atténuation se concentreront sur une planification précoce et structurée, comprenant un séquençage clair des activités, un calendrier d'approvisionnement réaliste et la hiérarchisation des contrats critiques. Elles s'appuieront sur un soutien technique et logistique anticipé, un regroupement simplifié et bien structuré, une coordination renforcée entre les équipes techniques et logistiques, et un suivi continu des risques liés à la mise en œuvre afin de permettre la prise de mesures correctives en temps opportun. En outre, le FIDA veillera à ce que les méthodes d'approvisionnement soient mises en œuvre en utilisant les seuils fixés et communiqués dans les Modalités en matière de Passation des Marchés du Projet (PPA) et d'autres instruments, le cas échéant. La méthode d'approvisionnement doit être choisie en fonction de la valeur totale d'un marché, et non lot par lot. Une planification et un ordonnancement appropriés des passations de marchés permettent de réduire considérablement les risques.		
B.2 Assessment of Implementing Agency Capacity	Substantiel	Substantiel

Risque: Bien que l'agence d'exécution dispose d'un groupe de professionnels des passations de marchés, les capacités sont inégales et tous les membres du personnel ne démontrent pas leur capacité à s'adapter efficacement aux achats liés aux projets conformément aux exigences du FIDA. En outre, les cadres juridiques, réglementaires et de passation des marchés de l'agence d'exécution n'intègrent pas encore les exigences du SECAP du FIDA, ce qui crée des lacunes dans la prise en compte systématique des risques environnementaux, sociaux et climatiques. Ces défis sont aggravés par la faiblesse des pratiques de gestion des dossiers et les ressources limitées pour gérer les exigences accrues en matière de documentation, de traçabilité et de reporting du nouveau projet, ce qui augmente la pression opérationnelle et le risque de non-conformité.	Substantiel	Substantiel
Mesures d'atténuation: Une initiative de renforcement des capacités en matière de passation de marchés durables et une certification des passations de marchés sont mises en œuvre dans le cadre du programme BuildProc de l'ITC-OIT, avec le soutien du FIDA. Le projet appliquera les directives du FIDA en matière de passation de marchés, utilisera les modèles standard du FIDA intégrant les dispositions du SECAP, tandis que pour les appels d'offres nationaux pour les biens et les travaux, le modèle national de passation de marchés pourra être utilisé après avoir été modifié pour se conformer aux directives du FIDA. Le projet fonctionnera via le système d'approvisionnement en ligne du FIDA. En outre, le projet bénéficiera du soutien pratique des consultants en approvisionnement du FIDA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, qui fourniront un appui technique, une assurance qualité et un mentorat afin de renforcer la mise en œuvre, l'intégration de la durabilité et la conformité.		
Project Procurement Overall	Substantiel	Substantiel

Risque: Au niveau national (partie A), le cadre est globalement structuré, mais les principaux facteurs de contrôle et de performance restent insuffisamment développés : intégration limitée des considérations relatives aux achats durables, absence d'interdiction explicite de la participation des entreprises publiques, protocoles de conservation et d'archivage des documents faibles et non harmonisés, faible systématisation de l'archivage électronique, capacité limitée de gestion des données pour l'analyse agrégée des achats, lacunes dans la cartographie des compétences et la planification du renforcement des capacités, et mécanismes faibles pour garantir le suivi des recommandations de contrôle et l'intégration systématique des pratiques interdites dans les documents d'appel d'offres et les contrats. Au niveau des projets/des institutions (partie B), le risque lié à la mise en œuvre est dû à la combinaison de la complexité des projets (déploiement sur plusieurs îles avec des travaux interdépendants, solarisation et infrastructure de marché/chaîne de valeur) et de la capacité d'exécution limitée, notamment l'absence de stratégie d'approvisionnement formelle, la qualité inégale de l'application tout au long du cycle d'approvisionnement et la capacité limitée à garantir de manière indépendante la conformité totale avec le PPF du FIDA sans un soutien externe renforcé. Dans l'ensemble, le profil de risque est important. Cela reflète (i) les faiblesses structurelles au niveau national en matière de données, d'archivage, d'intégration de la durabilité et de suivi exécutoire, combinées à (ii) une exposition élevée à la réalisation des projets liée aux risques d'interface multi-îles et aux contraintes actuelles de capacité de l'IA, ainsi qu'à l'absence d'une stratégie d'approvisionnement structurée pour ancrer les décisions en matière de regroupement, de séquençage et de méthode.	Substantiel	Substantiel
Mesures d'atténuation: Adopter et mettre en œuvre rapidement une stratégie formelle d'approvisionnement du projet, et l'utiliser comme cadre décisionnel actif pour le conditionnement, le séquençage, la sélection des méthodes et les modalités de soutien. Anticiper le soutien technique en matière de passation de marchés et de gestion des contrats afin de stabiliser la qualité de la mise en œuvre, y compris l'assurance qualité en temps réel des documents, le choix des méthodes et les résultats de l'évaluation. Institutionnaliser une politique de conservation et d'archivage des documents (y compris l'archivage électronique) avec des rôles clairs, des normes de sécurité, des contrôles d'accès et des périodes de conservation alignées sur les cycles d'audit et les délais de prescription légaux. Mettre en place un mécanisme de suivi des recommandations et de responsabilisation (plans d'action, responsables, calendriers, supervision de la gestion) afin de garantir la mise en œuvre durable des recommandations en matière de supervision et d'examen. Favoriser le renforcement des capacités grâce à une formation et un mentorat structurés (y compris des cours de remise à niveau sur BuildProc et le PPF du FIDA) et renforcer l'accès à une expertise spécialisée (par exemple, gestion des réclamations/contrats) grâce à des accords de permanence.		
A.1 Legal, Regulatory and Policy Framework	Moyen	Moyen

Risque: L'Autorité de régulation des marchés publics (ARAP) est le principal organisme chargé de réglementer, superviser et contrôler le système des marchés publics au Cap-Vert. Elle définit la politique réglementaire, publie des règlements et des directives, veille au respect des règles par les pouvoirs adjudicateurs et gère le cadre des marchés publics électroniques, conformément aux bonnes pratiques internationales. Aucun problème structurel majeur n'a été identifié au niveau du cadre juridique. Le Cap-Vert dispose d'un cadre complet en matière de marchés publics, comprenant un code des marchés publics, des règlements d'application, des manuels et des documents types d'appel d'offres. Les principaux textes législatifs relatifs aux marchés publics sont les suivants : le Code des marchés publics (Código da Contratação Pública – CPP), approuvé par la loi n° 88/VIII/2015 du 14 avril ; le Régime juridique des contrats administratifs (RJCA), approuvé par le décret-loi n° 50/2015 ; le régime des partenariats public-privé, approuvé par le décret-loi n° 63/2015 ; et les décrets-lois n° 2/95, 15/97 et 16/97 relatifs aux procédures administratives, ainsi que les règlements de l'ARAP et les arrêtés ministériels approuvant les documents types de passation des marchés. Référence : site web de l'ARAP (www.arap.cv) et Journal officiel. En raison des ambiguïtés et du caractère discrétionnaire des dispositions relatives aux marchés publics, de l'incomplétude des réglementations secondaires et de leur mise en œuvre inégale, qui entraînent des applications incohérentes et des retards, aggravés par les dispositions relatives à la préférence nationale, l'intégration limitée des marchés publics durables et les difficultés liées au déploiement des marchés publics électroniques, ce qui peut entraver la concurrence, la transparence et l'alignement sur les objectifs du FIDA	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Le cas échéant et en cas de conflit avec la réglementation nationale/le cadre national en matière de passation des marchés, utiliser les règlements du FIDA. PRO-AGUA utilisera le système de passation des marchés en ligne du FIDA, ainsi que les directives du FIDA en matière de passation des marchés. Le projet bénéficiera également des services fournis par les consultants en passation des marchés de la région Afrique de l'Ouest et du Centre du FIDA.		
A.2 Institutional Framework and Management Capacity	Substantiel	Substantiel
Risque: L'architecture juridique et institutionnelle de la commande publique au Cap-Vert est solide et clairement définie, notamment grâce au renforcement du rôle de l'ARAP. Les avancées en matière de transparence sont significatives, avec la publication des plans de passation, des audits et des listes d'exclusion. L'ARAP fonctionne comme une autorité indépendante, ce qui limite les risques d'ingérence dans les procédures. Le cadre légal encadre strictement les conflits d'intérêts et impose un code de conduite à tous les acteurs du système. La présence de plusieurs niveaux de contrôle — cellules de contrôle, direction nationale et autorité approbatrice — renforce la conformité des procédures. La certification préalable de la disponibilité des ressources réduit les risques financiers liés à l'exécution budgétaire. Les règles de traitement des factures et d'autorisation des paiements sont claires, publiques et appliquées de manière cohérente. Les évaluations périodiques menées par l'ARAP permettent d'identifier les faiblesses et d'orienter les réformes. Le pays dispose d'un nombre croissant de professionnels formés et certifiés en passation des marchés. Les efforts engagés pour développer le e-procurement témoignent d'une volonté de modernisation et d'amélioration continue du système.	Substantiel	Substantiel

Mesures d'atténuation: Pour réduire les risques identifiés, il est essentiel de renforcer la planification et la discipline budgétaire en instaurant des programmes de passation annuels ou pluriannuels, en engageant les crédits à temps et en mettant en place un système fiable de rétro-information sur l'exécution budgétaire, particulièrement pour les marchés majeurs. Le système gagnera en efficacité en dotant l'ARAP d'un pouvoir de contrainte, en rendant obligatoire la redevance de régulation, en appliquant strictement les règles de conflits d'intérêts et les sanctions, et en améliorant les capacités institutionnelles grâce à des ressources humaines qualifiées, des outils modernes, la finalisation du e-procurement, l'élargissement de la collecte de données et une stratégie structurée de formation et de suivi des performances.		
A.4 Accountability, Integrity and Transparency of the Public Procurement System	Substantiel	Substantiel
Risque: Le système de passation des marchés publics est confronté à des contraintes en matière de capacité et d'efficacité, malgré un cadre juridique et institutionnel solide. La surveillance et le suivi ne sont pas appliqués de manière systématique, l'utilisation des outils électroniques de passation des marchés est inégale et le suivi des performances et des mesures correctives est irrégulier. En outre, la faiblesse des pratiques de gestion des contrats, les lacunes dans la gestion des dossiers et l'absence d'une politique globale et durable en matière de passation des marchés publics restent des défis majeurs qui affectent la responsabilité, l'intégrité et la transparence dans la pratique.	Substantiel	Substantiel
Mesures d'atténuation: L'atténuation devrait se concentrer sur l'amélioration du fonctionnement du système dans la pratique plutôt que sur la modification du cadre juridique, conformément au dossier hors ligne. Cela impliquera de renforcer les capacités et la responsabilité en matière de suivi et de contrôle, d'utiliser de manière plus cohérente les marchés publics électroniques et la tenue adéquate des registres, et de normaliser les pratiques de gestion des contrats entre les entités adjudicatrices. Parallèlement, des orientations pratiques sur les marchés publics durables seront introduites afin d'intégrer progressivement les considérations environnementales et sociales dans les activités quotidiennes de passation des marchés.		
A.3 Public Procurement Operations and Market Practices.	Substantiel	Substantiel
Risque: Les opérations de passation des marchés publics sont menées dans un cadre juridique ouvert et concurrentiel ; toutefois, les pratiques opérationnelles restent inégales et nuisent à l'efficacité et à la réactivité du marché. Les processus de passation des marchés se caractérisent souvent par des délais longs, une concurrence effective limitée et un recours relativement important à des procédures restreintes ou directes, même lorsque des approches concurrentielles sont disponibles. La faiblesse de la planification des marchés publics, les retards entre l'approbation du budget et le lancement des appels d'offres, l'utilisation inégale des outils électroniques de passation des marchés et l'incohérence des pratiques de gestion des contrats continuent d'affecter la participation des soumissionnaires, la compétitivité des prix et le rapport qualité-prix global.	Substantiel	Substantiel

Mesures d'atténuation: Il est clairement nécessaire de renforcer la discipline opérationnelle et d'améliorer la réactivité du marché, notamment grâce à une planification et un ordonnancement plus rigoureux des marchés publics, à une réduction du délai entre l'approbation du budget et le lancement de l'appel d'offres, et à un recours plus systématique aux méthodes de passation de marchés concurrentielles. Ces améliorations devraient s'appuyer sur une utilisation plus efficace des outils électroniques de passation de marchés, des délais internes clairement définis et des pratiques de gestion des contrats renforcées, dans le but d'améliorer l'efficacité, la concurrence et la confiance globale du marché.		
Impact environnemental, social et climatique	Moyen	Moyen
Biodiversity Conservation	Moyen	Moyen
Risque: Les éventuels impacts du projet sur la biodiversité pourraient être une dégradation due à des pratiques agricoles non respectueuses de l'environnement (utilisation excessive de pesticides chimiques, fertilisation chimique, érosion, etc.). La recherche de variétés résilientes pourrait introduite accidentellement d'espèces envahissantes. Le projet ne semble présenter aucun risque susceptible de menacer ou d'entraîner la perte de la biodiversité, de la disponibilité d'aliments nutritifs diversifiés, des écosystèmes et des services écosystémiques, des territoires des peuples autochtones, ou encore l'utilisation/production non durable des ressources naturelles vivantes. L'approche du projet en matière de production repose sur des principes durables, tels que la promotion des bioproduits pour lutter contre les ravageurs et augmenter le rendement de la production.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Le projet fera la promotion de l'agriculture durable, respectueuse de l'environnement (agro-écologie par exemple), 100% biologique et diffusera des bio-intrants. Les activités du projet comprennent l'amélioration de la gestion des ressources en eau et des bassins versants, qui favorisera l'infiltration de l'eau et la préservation des habitats naturels. Fogo, l'une des îles où le projet interviendra, est une réserve de biosphère, visant à concilier les activités menées avec la conservation de la biodiversité et le développement durable.		
Resource Efficiency and Pollution Prevention	Moyen	Moyen

Risque: Effets négatifs et souvent irréversibles des pratiques agricoles sur la pollution des sols et de l'air, tels que la dégradation des terres, la pollution de l'environnement. et la dégradation des zones forestières. Les activités de développement des chaînes de valeur entraîneront une utilisation accrue de produits agrochimiques, susceptibles d'être une source de pollution ponctuelle. Parmi les chaînes de valeur pré-identifiées figurent l'horticulture et la production de fromage de chèvre, ce qui pourrait conduire à une expansion des surfaces de production et à une augmentation du nombre d'installations de transformation, où la gestion des déchets pourrait s'avérer complexe. Le recours aux eaux souterraines est également une option pour accroître la disponibilité des ressources en eau pour la production agricole. La salinisation des ressources en eau souterraine constitue un défi dans certaines régions et peut être exacerbée par une demande accrue en ressources en eau pour les activités agricoles, ainsi que par l'augmentation des sécheresses et des pénuries d'eau qui ont un impact sur le cycle hydrogéologique naturel du système. Un risque supplémentaire est le stress hydrique localisé et la rareté de l'eau résultant de la variabilité des précipitations et des zones semi-arides	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Le projet envisage de : - Promouvoir des techniques de plus en plus compatibles avec les spécifications de l'agriculture biologique (variétés de semences améliorées). - Sensibiliser les agriculteurs par le biais de formations sur l'utilisation des engrais et des pesticides et sur la valorisation (agricole, énergétique, etc.) des déchets. - Approche intégrée de la gestion des ressources en eau. - Promouvoir les activités forestières afin d'assurer des moyens de subsistance à long terme pour les communautés. - Promouvoir des pratiques agricoles visant à réduire l'érosion des sols et la perte de nutriments, telles que la conservation des résidus, les cultures intercalaires, la rotation des cultures et les cultures fertilisantes, les cultures de couverture et la réduction du travail du sol (ou l'absence de labour). - Élaborer des plans de gestion environnementale et sociale dans les périmètres irrigués, les zones de stockage et les marchés. - Former les producteurs à l'utilisation des produits agrochimiques, promouvoir les engrais organiques et mettre en œuvre des mesures d'atténuation et de protection de l'environnement.		
Cultural Heritage	Faible	Faible
Risque: Les activités du projet ne devraient avoir aucun impact sur le patrimoine culturel matériel et immatériel et sur les ressources.	Faible	Faible
Mesures d'atténuation: Non applicable		
Indigenous People	Faible	Faible
Risque: Le projet ne sera pas mis en œuvre dans les zones habitées par des populations autochtones.	Faible	Faible

Mesures d'atténuation:		
Non applicable		
Labour and Working Conditions	Moyen	Moyen
Risque: Les risques suivants sont à considérer : - Exposition des agriculteurs et autres travailleurs agricoles à des risques professionnels et à des risques pour la sécurité lors de la réhabilitation des infrastructures rurales. - Risque d'exclusion des jeunes et des femmes des possibilités d'emploi. - Risque d'inégalité entre les sexes dans l'accès aux ressources et la participation à la prise de décision. - Les filières pré-identifiées comprennent le fromage de chèvre et l'horticulture, secteurs où le non-respect des normes de santé et de sécurité au travail est potentiellement problématique. - Les violences sexistes et l'inégalité d'accès à la terre, au financement ou encore aux comités de gestion des infrastructures mises en place par Pro-Agua pour les femmes et les jeunes défavorisés et vulnérables. - L'accès des femmes aux ressources productives, comme la terre et l'eau, demeure limité. - Le soutien à l'accroissement du capital productif des femmes et au développement de l'entrepreneuriat féminin risque d'alourdir leur charge de travail et d'avoir un impact négatif sur leurs activités reproductives et communautaires.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Les interventions du projet contribuent à l'inclusion économique durable des populations rurales, l'un des principaux axes de la stratégie nationale de développement du pays. La stratégie genre qui sera élaborée adressera les risques de discrimination par rapport aux genres. Le ciblage des bénéficiaires inclura au moins 50% de femmes dont une partie recevra des appuis spécifiques suivant leur catégorie socio-économique. Le projet organisera des formations des femmes et des jeunes vulnérables. La formation de l'équipe du projet et du personnel de ses partenaires sur le harcèlement et l'abus sexuel aura lieu au moment du démarrage du projet, avec un recyclage annuel pendant les missions de supervision. Le projet veillera au respect des clauses spécifiques du FIDA (harcèlement, abus sexuel, travail des enfants, etc.) et incitera les bénéficiaires des services des prestataires à valoriser les outils disponibles (comme le mécanisme de gestion des plaintes). Un responsable des thématiques transversales fera le suivi du respect de ces clauses. Par ailleurs, le projet intégrera une formation sur le développement personnel aux jeunes (30% des bénéficiaires) pour qu'ils puissent saisir les opportunités économiques, et dépasser les éventuelles inégalités dont ils sont victimes au sein de la société. Certains vont recevoir des appuis plus conséquents en entrepreneuriat. Les contrats avec les prestataires de services incluront des clauses appropriées sur la tolérance zéro envers le AESH et la nécessité de respecter les lois du travail. Les entrepreneurs seront tenus de garantir l'utilisation des EPI on construction sites.		
Community health, safety and security	Moyen	Moyen

Risque: Les risques sur la santé des communautés se résument comme suit : - risque de propagation de maladies à partir des systèmes d'irrigation - risque d'intoxication due à l'utilisation de produits agrochimiques sur les cultures, à une mauvaise manipulation pendant le transport, le stockage ou la réutilisation des emballages. -les activités de développement des infrastructures pourraient entraîner un afflux de main-d'œuvre migrante et, par conséquent, une augmentation potentielle des maladies transmissibles au sein des communautés. -la présence potentielle de main-d'œuvre migrante pourrait également conduire à une hausse des violences sexistes. -les activités liées à la chaîne de valeur devraient avoir des répercussions sur l'accès à la terre et aux ressources en eau pour les communautés locales.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: -Sensibilisation des communautés à la lutte contre les maladies -Encourager une gestion adéquate des sites de construction et d'intervention de projets -Les entrepreneurs seront tenus de réhabiliter les sites à la fin des travaux -Des systèmes et pratiques de gestion des déchets adéquats seront promus -Les entrepreneurs seront encouragés à privilégier la main-d'œuvre locale afin de minimiser l'afflux de main-d'œuvre migrante - Assurer l'opérationnalisation d'un mécanisme efficace de règlement des griefs - Soutenir les communautés dans l'obtention des droits d'utilisation des terres avant que les investissements ne soient effectués		
Physical and Economic Resettlement	Moyen	Moyen
Risque: Le risque de perte volontaire de terres, de biens ou d'actifs est faible. Cependant, le développement de la chaîne de valeur pourrait modifier l'affectation des terres et avoir des répercussions sur la sécurité foncière de certaines communautés, induisant ainsi un déplacement économique. Ces activités pourraient également fragiliser les relations entre les propriétaires fonciers et leurs gardiens lorsque ces derniers résident à l'étranger .	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Les interventions du projet contribuent à l'inclusion économique durable des populations rurales, l'un des principaux axes de la stratégie nationale de développement du pays. Les critères de sélection des sites garantiront le respect des principes d'intensification durable. Le projet favorisera la restauration des terres. Le projet respectera également les réglementations nationales sur l'attribution des terres et la priorité donnée aux femmes dans le développement et l'attribution de parcelles dans les zones irriguées.		
Financial intermediaries and direct investments	Moyen	Moyen
Risque: Le projet collaborera avec des intermédiaires financiers qui ne disposent peut-être pas de systèmes de gestion environnementale et sociale adéquats	Moyen	Moyen

Mesures d'atténuation: Une évaluation des systèmes de gestion environnementale et sociale existants sera réalisée. Un soutien au renforcement des capacités sera mis en place afin d'améliorer les systèmes qui s'avèreraient insuffisants, et la mise en place de systèmes opérationnels constituera une condition préalable à la participation des institutions financières au projet.		
Climate change	Moyen	Moyen
Risque: Les sites du projet sont exposés aux chocs climatiques et la productivité agricole ainsi que les moyens de subsistance dépendant des ressources naturelles sont sensibles aux changements climatiques. Les projections climatiques montrent une variabilité accrue des précipitations et la multiplication des périodes de sécheresse prolongées.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Promouvoir l'efficacité de l'utilisation de l'eau ; promouvoir la collecte des eaux de pluie ; promouvoir les variétés de cultures à maturation précoce ; diffuser les services d'information climatique.		
Parties prenantes	Moyen	Moyen
Stakeholder Engagement/Coordination	Moyen	Moyen
Risque: Même s'ils ont été identifiés, les acteurs concernés peuvent ne pas se sentir à l'aise pour participer au processus de mise en œuvre du projet et fournir les commentaires nécessaires, faute de connaître les canaux à utiliser. La dispersion géographique des sites du projet peut entraver l'accès aux canaux disponibles pour participer au programme.	Moyen	Moyen
Mesures d'atténuation: Un plan d'engagement des parties prenantes a été élaboré. Ce plan identifie les parties prenantes concernées ainsi que les moyens et les canaux permettant de les mobiliser. Le coût de ce plan a été chiffré et sa mise en œuvre relèvera de la responsabilité de l'unité de gestion du projet.		
Stakeholder Grievances	Moyen	Moyen
Risque: Absence ou inadéquation d'un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) : Inexistence ou dysfonctionnement d'un mécanisme de recueil et de traitement des plaintes susceptible d'empêcher les parties prenantes affectées d'exprimer leurs griefs de manière structurée Manque de confiance des communautés dans le mécanisme de plaintes : Même en présence d'un MGP, les bénéficiaires peuvent ne pas l'utiliser par méfiance (crainte de représailles, perception d'inutilité, méconnaissance du dispositif), réduisant à néant son efficacité comme outil de redevabilité et de détection précoce des problèmes. Risques de violences basées sur le genre (VBG) et d'exploitation et abus sexuels (EAS) : Les activités du PRO-AGUA, notamment celles impliquant des travaux d'infrastructure ou des interactions entre personnel du projet et communautés, peuvent créer des situations propices aux VBG et EAS.	Moyen	Moyen

Mesures d'atténuation: Conception et opérationnalisation d'un MGP robuste et accessible : Mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes à plusieurs niveaux (communautaire, district, national) avec des procédures claires, des délais de traitement définis, et une diversité de canaux d'accès (boîtes à suggestions, lignes téléphoniques gratuites, plateformes numériques, points focaux communautaires). Campagnes de sensibilisation et de confiance : Campagnes d'information régulières dans les langues locales pour faire connaître le MGP, ses procédures et les garanties de confidentialité et de non-représailles. Protocole de prévention et de réponse aux VBG/EAS : Mise en œuvre d'un plan d'action de prévention et de réponse aux VBG/EAS conforme aux bonnes pratiques		
---	--	--